CÔTE PROVENÇALE

Atelier Bleu du cap de l'Aigle

Rapport d'activités

Année 2016

TABLE DES MATIERES

I. LE PROJET ASSOCIATIF 3
II. PARTENARIATS ET RESEAUX 7
III. COMMUNICATION 11
IV. MOYENS TECHNIQUES 12

V. POLE EDUCATION 14
1. Public scolaire 14
a. Accueil ponctuel 14
b. Projets annuels menés en 2016 15
2. HORS SCOLAIRE 16
a. Fontaine de Voire 16
b. Sac à dos paysage 18
c. Guides Nature Patrimoine Volontaires Juniors 18
d. « A l'eau les filles » 19
e. Activités périscolaires 20
3. STAGES D'ETE 20

VI. POLE SENSIBILISATION ET MOBILISATION CITOYENNE 22
1. SENTIERS SOUS MARINS 22
2. ECOTOURISME 25
3. OBSERVATOIRE CITOYEN MEDOBS-SUB 26
4. BIENVENUE DANS MON JARDIN AU NATUREL 27
5. SAUVAGES DE MA RUE EN PACA 27
6. SPORT MER TERRITOIRE 29
7. PATROUILLE NAUTIQUE LAGUNE DU BRUSC 30
8. EVENEMENTIEL 31
9. CLUB DE PLONGEE ATELIER MER 33
10. MER & HANDICAP 35

VII. POLE ACCOMPAGNEMENT & FORMATION 36
1. FORMATION DES ACTEURS SOCIO-ECONOMIQUES 36
a. Les professionnels des ports de plaisance 36
b. Les professionnels de la jeunesse et des sports 37
c. Les élus du littoral : Eductours Ports Propres 39
d. Promotion - Valorisation : Catalogue formation/accompagnement 40
2. ANIMATION TERRITORIALE 41
a. Communauté des Sentiers sous-marins 41
b. DDMarche avec la Communauté d'Agglomération de Sud Sainte Baume 41
c. Plateforme collaborative ECOREM 43

VIII. BILAN FINANCIER 44
1. ANALYSE PAR POLE D'ACTIVITE 44
2. ANALYSE COMPAREE DES BUDGETS 2015 / 2016 46
a. Analyse des produits 46
b. Analyse des charges 46

Le présent rapport d'activités a été soumis au vote et approuvé à l'unanimité lors de l'Assemblée Générale de l'association du 23 mars 2017.

I. LE PROJET ASSOCIATIF

L'Atelier Bleu est une association qui agit **depuis 1984** dans deux domaines d'activités en faveur du développement durable :
• l'accompagnement des territoires au service de politiques publiques et de projets d'acteurs,
• la sensibilisation et l'éducation de tous à l'environnement.

Il a reçu le label « Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement (CPIE) de la Côte provençale » en 2001.
Le label « Centre permanent d'Initiatives pour l'Environnement » est attribué aux associations à fort ancrage territorial qui promeuvent le développement durable et la protection de l'environnement par des actions d'éducation, d'accompagnement des territoires et de citoyenneté.
Il apporte une reconnaissance institutionnelle et associative, la dynamique d'un réseau fort de quarante ans d'expérience et des services nationaux proposés par l'Union nationale des CPIE, reconnue d'utilité publique : www.cpie.fr.

1. Présentation

L'Atelier Bleu agit sur un territoire cohérent d'intervention, allant de Marseille à Toulon sur le littoral, et remontant dans le Haut Pays, pour ses activités.

Les actions de l'Atelier Bleu touchent une grande diversité de publics :

- des élus et techniciens de collectivités territoriales et d'intercommunalités,
- des acteurs socioprofessionnels,
- des jeunes, sur les temps scolaires et périscolaires, ainsi que sur les temps de vacances,
- des étudiants et personnels de la recherche,
- des personnes venant par les établissements sociaux ou spécialisés,
- le grand public, sur son temps de loisirs et dans le cadre de ses activités sportives.

Chiffres clés :
Plus de 14 000 personnes ont été touchées cette année par les actions de l'Atelier Bleu, tout public confondu.

L'Atelier Bleu réunit des bénévoles ainsi qu'une équipe salariée au service de son projet associatif, renouvelé en 2015.
Constamment en démarche de progrès, notre CPIE se dote d'objectifs qu'il évalue régulièrement.

L'année 2016 était une année riche pour la vie associative. En effet :

- **Le Conseil d'Administration a été renouvelé, avec l'entrée de nouveaux administrateurs et un nouveau Président élu ;**
- **Un DLA – Dispositif Local d'Accompagnement, démarré en 2015, s'est achevé fin 2016 avec des orientations stratégiques 2018-2020.**

2. Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration du CPIE Côte provençale est composé de 15personnes. Sous la présidence de Marcel BONTOUX depuis le 17 mars 2016, il participe activement au pilotage de l'association et assure la cohérence des actions proposées et leur lien avec le territoire.

Le Bureau :

- Président : Marcel BONTOUX
- Trésorière : Marielle FERRE
- Secrétaire général : Matthieu PELTRET
- Secrétaire : Nathalie CAUNE

Les administrateurs :

- Jean ASSO
- Max CARBONEL
- Jean-Sébastien CUQ
- Laurent ZAFFRAN
- Philippe CARAVANO
- Delphine FRAYSSE
- Cécile POUJOL
- Henri FRIER
- Noëlle GUIRONNET

1 nouvelle personne a rejoint le CA en 2016 :

- Cécile POUJOL

3. Equipe

Les actions de l'Atelier Bleu ne peuvent être réalisées que grâce à la compétence et l'expérience d'une équipe permanente et de vacataires.
10 salariés différents sont venus nourrir les projets en 2016.
Un évènement notable est l'arrivée de Servane Tarot au poste de directrice de la structure fin août 2016, qui succède à Marion Péguin.

La Ciotat

Servane Tarot, la nouvelle directrice de l'Atelier bleu

La Ciotadenne succède à Marion Péguin qui rejoint le Conservatoire du littoral

Servane Tarot est la nouvelle directrice du CPIE- Côte Provençale- Atelier Bleu. Elle succède à Marion Péguin qui, après avoir assuré le poste pendant trois ans, vient de rejoindre le Conservatoire du littoral comme chargée de mission. Après des études de sciences politiques à Toulouse, Servane Tarot a travaillé dans le domaine du développement territorial dans la région Midi-Pyrénées.

Elle y a développé des outils d'aide à la gestion liés au développement durable pour les acteurs économiques et politiques du territoire. Puis, dans la foulée de la COP 20, elle a mené un passionnant projet de reforestation en Amazonie, pour une entreprise péruvienne où sa mission consistait à rassembler tous les intervenants autour de la protection de l'environnement et de la revalorisation économique de la filière Bois! Cette expérience pluridisciplinaire en France et à l'international a séduit Marcel Bontoux président de l'Atelier Bleu et tous les membres du conseil d'administration de la structure installée au parc du Mugel.

Ainsi, la jeune femme a pris ses nouvelles fonctions début septembre. *"Moi, je suis ravie de diriger cette structure professionnelle*, explique Servane Tarot, *le CPIE a une force identité Mer avec les ateliers de plongée, l'animation des sentiers sous-marins. Ces activités font l'ADN de l'association, mais c'est aussi pour tout le territoire, un centre ressource compétent et reconnu en matière de développement durable".*

Un travail en lien avec le Parc national des calanques et la Région.

Servane Tarot a pris ses nouvelles fonctions début septembre. "Je suis ravie de diriger cette structure professionnelle". PHOTO I.M.

Le CPIE-Côte Provençale travaille sur trois grands pôles: l'éducation des jeunes, la sensibilisation à l'environnement pour le grand public, mais aussi l'expertise, le conseil et la formation au développement durable tant au niveau réglementaire qu'opérationnel pour les acteurs politiques et économiques de la région. *"La thématique a de nombreuses facettes"* poursuit Servane Tarot, *elle peut se concevoir sous l'angle de la mobilité, de l'énergie, de la santé, de l'alimentation, de la gestion des déchets... L'Atelier Bleu a développé ces derniers mois plus de trente projets différents et nous allons mener une réflexion stratégique pour pérenniser nos activités".*

Le CPIE de la Ciotat compte sept salariés permanents, il embauche aussi des jeunes dans le cadre du service civique, des saisonniers et il rassemble de nombreux bénévoles. *"Nous sommes une grosse équipe*, ajoute la nouvelle directrice, *nous avons beaucoup de travail pour préparer tout ce qui a été entrepris, trouver un cap commun et lancer des projets sur le long terme"*. Servane Tarot est assistée dans sa mission par Marcel Bontoux qui a un rôle d'animation, d'écoute et de porte-parole de la structure. *"Nous travaillons en lien avec le Parc national des calanques, nous sommes un partenaire privilégié de la Région où tout se réorganise pour construire des actions de développement durable pour les prochaines années*, explique ce dernier, *et dernièrement nous assistions au Conseil maritime de façade de Méditerranée"*. Il y a un *"projet de stratégie nationale de la Mer et du Littoral et nous avons un rôle opérationnel à jouer pour coordonner tout ce qui se fait dans la région"*.

Enfin, le président et la nouvelle directrice lancent un appel aux dons pour contribuer à la maintenance du bateau semi-rigide de l'Atelier Bleu mais aussi une invitation aux bénévoles qui ont envie de rejoindre l'équipe pour apporter leurs compétences au sein de cette structure reconnue d'utilité publique qui évolue dans un domaine passionnant et en plein développement...

Isabelle MASSON

Fin 2016, l'équipe est constituée de 7 personnes : 6 CDI et 1 CDD:

En comparaison, fin 2015, nous étions 8 personnes (7 en CDI et 1 en CDD/CUI).

- Servane TAROT, directrice,
- Alexandra ROUQUET, secrétaire-comptable,
- Christelle MASCLEF, chef de projet,
- Lisa BERNARDIN, chef de projet,
- Pauline GARRIGOU, chef de projet,
- Mathieu GIRARD, chargé de mission, éducateur environnement / Brevet d'état de plongée,
- Gregory DEMEYERE, éducateur environnement / Diplômé d'état de plongée.

Pour renforcer temporairement l'équipe, nous avons également accueilli des vacataires en saison (éducateurs environnement / Brevet d'état de plongée) et une assistante projet :
Gregory DEMEYERE (5 mois)
Jérôme LAMY (5 mois)
Clélia EYCHENNE (2 mois)
Alma ESTEBAN (4 mois)

Nous avons également accueilli des volontaires du service civique, grâce à l'agrément obtenu fin 2014. Ces missions validées et indemnisées par l'Etat durent 6 mois.

- Pia FAVALI, sur le développement de la vie associative,
- Cyrielle RANDRIANARIVONY, sur le développement des observatoires citoyens
- Axelle DUMAY, sur les actions d'animation et sensibilisation dans le cadre de projets d'éducation à l'environnement
- Mathilde VALEIX, sur le développement du centre de ressources sur l'éducation à l'environnement en Méditerranée,
- Aurélia AGNES, sur l'animation et la création d'outils pédagogiques.

Nous accueillons chaque année des étudiants.
Arthur BOSTVIRONNOIS, étudiant en Master Biodiversité et Ecologie à Lille1, est venu faire un stage de biologie marine de deux mois.
Nous avons également accueilli Nina PRATLONG, étudiante en Licence 3 Sciences de la Vie/Ecologie, Biologie des Organismes à Montpellier pour un stage d'un mois et demi sur la vulgarisation scientifique.

Chiffres clés :
13 administrateurs ont piloté les actions de l'association en 2016
Passage de 8 à 7 postes salariés
5 volontaires du service civique accueillies
2 stagiaires accueillis

4. Adhérents et bénévoles

L'association regroupe aujourd'hui plus de 460 adhérents. Cette augmentation s'explique par la mise en place de la cotisation « Découverte », qui permet à chaque bénéficiaire d'une activité éco-touristique gérée par le CPIE d'en devenir membre.

Parmi eux, une trentaine de bénévoles sont particulièrement actifs.

Les bénévoles sont :

- Les membres du conseil d'administration et du Bureau,
- Les bénévoles qui interviennent dans les activités subaquatiques et notamment l'Atelier mer,
- Les bénévoles qui interviennent depuis de nombreuses années sur les sorties naturalistes,
- Les bénévoles formés en 2016 pour être Guide Patrimoine Nature, et qui organisent des éco-balades de découverte du territoire,
- Les bénévoles qui mettent leurs compétences ponctuellement au service de la structure comme par exemple pour des traductions en plusieurs langues ou de la communication.

5. Le Dispositif Local d'Accompagnement

Le DLA est un dispositif public qui permet aux associations employeuses, structures d'insertion par l'activité économique et autres entreprises d'utilité sociale de bénéficier d'accompagnements sur mesure afin de développer leurs activités, de les aider à se consolider et à créer ou pérenniser des emplois.

L'Atelier Bleu a bénéficié d'un accompagnant par un consultant sur 2015-2016, avec deux objectifs : clarifier les rôles respectifs dans la gouvernance de l'association, et décider des orientations stratégiques 2018-2020.

Au niveau de la gouvernance, le DLA a donné lieu à une nouvelle organisation en Bureau et Bureau élargi afin de permettre à l'organe décideur d'être plus efficient dans ses prises de décision.

Les orientations thématiques pour 2018 -2020 sont les suivantes, co-construites au sein de l'équipe salariée et des administrateurs :

1. **MER ET LITTORAL : l'historique, notre identité**
- Biodiversité marine
- Gestion du littoral et des bassins versants (GEMAPI…)
- Plaisance et sports nautiques
- Pêche …

2. **ENVIRONNEMENT ET TERRITOIRE : la continuité à approfondir**
- Biodiversité en milieu rural et urbain
- Interprétation paysagère
- Jardinage écologique …

3. **ECO-CONSOMMATION la nouveauté à explorer**
- Gestion des déchets et pollutions
- Pratiques alimentaires et gaspillage
- Mobilités durables…

II. PARTENARIATS ET RESEAUX

1. En interne

La Journée des Partenaires

Comme chaque fin année, les membres du Conseil d'Administration et l'équipe salariée convient les partenaires institutionnels et associatifs dans les locaux du Parc du Mugel à La Ciotat, pour un moment d'échanges et de convivialité.
Il s'agit de présenter quelques-unes de nos réalisations de l'année, projets éducatifs, parcours de formation et manifestations tous publics, et partager avec nos partenaires les fruits du travail de réflexion stratégique du DLA, dans un esprit d'échange et de co-construction des futurs projets.

Cette année, un format en atelier tournant par pôle métier de l'association, qui permettait d'expérimenter concrètement les résultats de projets menés en 2016, a séduit les participants.

La Provence p.7 N°11/déc 2016

L'Atelier Bleu présente ses orientations pour 2017

L'association a réuni ses partenaires au Mugel pour exposer ses projets

Marcel Bontoux président du CPIE Côte-provençale-Atelier Bleu et Servane Tarot nouvelle directrice ont réuni salariés, bénévoles et partenaires de la structure installée au Parc du Mugel pour dresser le bilan des activités et évoquer les perspectives 2017. On retrouvait dans la salle des responsables du Parc National des Calanques, de l'union des ports de plaisance, de la direction de la mer de la ville de Marseille... Servane Tarot rappelait l'organisation générale de la structure divisée en quatre grands secteurs : éducation, mobilisation et sensibilisation, formation et expertise, administration et partenariats.

En 2016, 26 % de l'activité sont dédiés aux scolaires avec des projets pédagogiques d'éducation à l'environnement pour les jeunes depuis l'école primaire jusqu'au lycée. Grégory Demeyere, éducateur sportif et environnement, a détaillé le projet Calypso 2016. Il concerne les lycéens, qui travaillent cette année sur la thématique des déchets.

10 % de l'activité s'adressent aux publics jeunes et spécifiques. Ainsi Pauline Garrigou, chargée de projets a détaillé les programmes Fontaine de Voire à Marseille et Guides de territoires Juniors à Fardeloup. Les deux actions impliquent les habitants d'un territoire et apportent des connaissances concrètes sur l'environnement. De plus Fontaine de Voire sensibilise au handicap visuel.

33 % de l'activité sont destinés au grand public. L'Atelier bleu dirige toute une panoplie d'actions d'écotourisme, d'éducation, d'observations participatives et de projets sportifs notamment à travers le dispositif Sport Mer Territoire, et les sentiers sous-marins.

Enfin 31 % de l'activité sont consacrés à la formation et l'expertise. Les programmes s'adressent aux professionnels de la mer et du littoral, aux acteurs des sports de nature et des ports de plaisance, aux animateurs de centre de loisirs, mais aussi aux élus et agents de collectivités locales. Christelle Lemoigne, chargée du pôle conseil et accompagnement des professionnels, rappelait alors le récent succès des Eductours destinés à favoriser les ports propres.

Les décisions stratégiques de 2017 vont privilégier l'identité de l'Atelier Bleu centrée sur le milieu marin, les sports nautiques et la gestion du littoral. *"Mais de nouvelles thématiques seront à approfondir"*, a déclaré Servane Tarot en citant l'orientation vers l'agriculture et l'alimentation pour favoriser la bio-diversité, les circuits courts, le zéro-pesticide. *"Il faudra continuer d'explorer la thématique de la gestion des déchets, de la mobilité durable, de l'économie circulaire tout en travaillant le volet social du développement durable et l'ancrage dans la mise en valeur des savoir-faire locaux et du patrimoine culturel"* ajoutait la directrice.

Le CPIE lancera le projet Plast'Hic pour accompagner la suppression des sacs plastiques chez les commerçants. Il publiera deux nouveaux ouvrages de la série "Cap sur" qui concerneront les sports nautiques et les ports de plaisance. L'action pour valoriser la pêche artisanale sera poursuivie tout comme les accompagnements des TPE et PME vers la responsabilité sociale des entreprises. L'Atelier Bleu continuera d'étendre son domaine d'intervention vers tout le bassin versant à la mer et de diversifier ses ressources tout en favorisant son auto-financement. La réunion permettait aux responsables et aux partenaires d'échanger sur les actions et d'orienter les nouveaux projets qui confirment la place du CPIE Côte provençale comme acteur majeur du territoire.

Isabelle MASSON

Marcel Bontoux et Servane Tarot ont réuni équipe et partenaires de l'Atelier Bleu pour tracer les objectifs 2017. / PHOTO L.M.

2016 EN CHIFFRES

6 salariés ; 2 saisonniers ; 4 volontaires de service civique ; 4 stagiaires
7 000 faces à faces pédagogiques avec des scolaires ; 60 bénéficiaires Public jeune et spécifique ; Grand public : 2 500 personnes ; 500 heures de formation (plus de 200 personnes).

Le « sac à dos paysage » est un des outils pédagogiques réalisés par l'équipe de l'Atelier bleu pour permettre aux jeunes de s'approprier leur environnement au fil des balades dans les calanques, aux Goudes, à la Cayolle ou dans les collines de Fardeloup. PHOTOS F.

L'Atelier bleu met la population au vert

Environnement

L'association a invité mercredi ses partenaires à découvrir l'ensemble de ses activités et projets.

La structure créée en 1984 poursuit son travail de sensibilisation et de formation des usagers, professionnels et élus.

LA CIOTAT

« *Le sac à dos sera bientôt complet* », lance Pauline Garrigou, chef de projet en éducation de l'environnement au sein du CPIE Côte provençale. Face à elle, le sac prorement dit et des calques sur lesquels sont dessinés différents sites tels que les Goudes ou la carrière du Loin située à La Ciotat. « *Nous avons travaillé avec des adolescents en leur proposant des balades, au sein du parc national*, poursuit-elle, *au départ du quartier de Fardeloup* », une des multiples portes d'entrée du parc national à La Ciotat. À quelques dizaines de mètres des grands bâtiments de ce quartier populaire s'étendent collines et garrigue. « *Nous les avons invités à nous décrire et à dessiner comment ils voyaient la future carrière.* »

Un jeu d'appropriation reproduit sur différents sites et itinéraires, aux Goudes et à la Cayolle, d'après « *une idée proposée au parc national des calanques qui reprend le plan paysage* » lancé par celui-ci. Le parc national est un des partenaires de l'association invités à découvrir, ce mercredi, en l'espace d'une demi-journée, l'ensemble des projets élaborés par l'Atelier bleu du cap de l'Aigle. Créer ces liens entre le lieu, les territoires et les habitants tient d'un travail de fourmi « *essentiel* », souligne Nicolas Jardin, le directeur adjoint du parc national. D'autant qu'il préfigure les aménagements, la signalétique et « *la mise en valeur du patrimoine historique, industriel et naturel des sites* », précise-t-il.

Promouvoir le mieux-disant écologique

L'éducation et la sensibilisation à l'environnement sont déclinées en différents projets : balades, sentiers sous-marins, parcours au fil de l'Huveaune sans oublier les ateliers découverte, sorties et baptêmes de plongée, soit « *7 000 face-à-face pédagogiques durant l'année écoulée* », stipule Servane Tarot, la nouvelle directrice de l'Atelier bleu qui a pris ses fonctions il y a trois mois. Ce n'est pas le seul changement puisque Marcel Bontoux a été élu président du conseil d'administration de l'Atelier bleu au printemps.

L'autre volet des activités de l'association tient « *à l'expertise, le conseil, l'information et la formation des professionnels et élus* », poursuit-elle. À l'instar de « l'éductour » réalisé ces derniers mois auprès des élus, directeurs de ports et professionnels, en partenariat avec le conseil régional et l'Union des ports de plaisance Paca, pour promouvoir la certification « Ports propres ». « *Vue au départ comme une contrainte, la réglementation devient avec cette certification, un atout* », assure Marceau Artaud, de l'Union des ports de plaisance, au regard du nombre de plus en plus important de ports et de communes qui s'inscrivent dans cette démarche.

« *La tâche nous paraissait immense il y a dix ans* », se souvient Christelle Mascheff, responsable de cette initiative, « *cette information répond aujourd'hui à une très forte demande* », grâce à une prise de conscience générale de la nécessité de respecter notre milieu naturel, terrestre et marin.

S.F.

REPÈRES

7 CPIE en Paca
Il existe 7 structures ou groupements bénéficiant du label national de « centre permanent d'initiatives pour l'environnement », ils sont réunis au sein de l'union régionale des CPIE Paca.

Double vocation
Les CPIE ont pour double objectif de sensibiliser les publics et d'accompagner territoires, élus et professionnels à la conduite des politiques publiques et projets de développement durable.

40 ans d'expérience
Le label « CPIE » a été créé en 1972 par l'État, il est géré depuis 1982 par l'union nationale des CPIE qui examine les critères d'attribution des postulants. Le label fait l'objet d'une réévaluation régulière.

2. Réseau des CPIE

L'équipe salariée et bénévoles est aujourd'hui très impliquée dans le réseau des CPIE :

Pour l'Union nationale :

- Matthieu PELTRET, administrateur, est à la commission des labels de l'UN,
- Henri FRIER, administrateur, est co-référent du GT Mer et Littoral de l'Union nationale(UN) des CPIE,
- Marion PEGUIN puis Servane TAROT, directrices, sont dans le GT Mer et Littoral de l'Union nationale(UN), dans le GT DDMarche et dans le GT Formation,
- Pauline GARRIGOU est à la Commission Education pour tous (Mathieu GIRARD et Lisa BERNARDIN y interviennent également).

Nous suivons également les rencontres des groupes de travail :

- Christelle LEMOIGNE MASCLEF : GT Education au territoire
- Lisa BERNARDIN : GT Biodiversité + GT Eau

Leurs dynamiques sont très variables.

2 personnes (Marion PEGUIN et Marcel BONTOUX) ont participé au Congrès de l'Union nationale des CPIE les 23 et 24 juin 2016à Val Cenis Lanslebourg (73).

Pour l'Union régionale :

Servane TAROT, Marcel BONTOUX et Jean ASSO sont administrateurs de l'URCPIE.
A ce titre, nous avons participé à 4 CA.

Suite à la création de groupes de travail au niveau régional, nous nous sommes également investis largement dans les travaux :

- Christelle LEMOIGNE MASCLEF : GT Formation
- Lisa BERNARDIN : GT Agriculture – Alimentation et Eau
- Marion PEGUIN / Servane TAROT : GT Biodiversité et Mobilités
- Pauline GARRIGOU : GT Changements climatiques

Chiffres clés :
Notre implication dans le réseau des CPIE représente plus de 65 jours réalisés par l'équipe et les bénévoles :

- **Union Régionale des CPIE : 40 jours (vie associative et groupes de travail)**
- **Union Nationale des CPIE : 25 jours (vie associative, participation aux commissions, groupes de travail et séances d'échanges téléphoniques)**

3. Participation aux instances de gestion du territoire

Le CPIE Côte Provençale contribue à la mise en place et au suivi des politiques locales en faveur du développement durable. Il participe ainsi à diverses instances :

- au Conseil Economique Social et Culturel du Parc National des Calanques (3 réunions en 2016)
- aux Comités de suivi de deux contrats de milieux : Contrat de Baie de Marseille et Contrat de Rivière Bassin Versant de l'Huveaune,
- aux Comités de gestion des sites Natura 2000 du territoire,
- aux Comités France Station Nautique des communes littorales concernées,
- au Comité de pilotage de l'Agenda 21 de La Ciotat
- au Comité de Suivi du site du Conservatoire du Littoral de Port d'Alon.
- Aux Assises de la Mer organisées par la Région PACA

Chiffres clés : **La structure a suivi 7 instances de gestion et aménagement du territoire.**

4. Participation aux réseaux externes

L'association s'implique également à l'échelon régional et national, notamment en étant membre de plusieurs réseaux externes permettant de développer l'échange d'expériences et de savoirs :

- RESEAU MER
- GRAINE PACA

Henri FRIER, ancien Président et administrateur, est notamment représentant des CPIE littoraux :

- au Comité Maritime de Façade Méditerranée et depuis 2015, siège à sa Commission Permanente.
- aux Assises de l'Economie Maritime
- aux jurys Pavillon Bleu
- au Pôle Mer Méditerranée.

Chiffres clés :
Notre implication dans ces réseaux représente :
- **Réseau Mer : 8 jours**
- **Réseau GRAINE : 2 journées**
- **Autres réseaux : 4 journées**

Ce chiffre est constant.

5. Agréments

L'Atelier Bleu a reçu les agréments suivants :

- **Ministère Education Nationale** (MENE1300167A) : partenaire éducatif à part entière, l'Atelier Bleu propose des activités d'éducation à l'environnement dans le respect des projets d'écoles et d'établissements. L'agrément du Ministère chargé de l'éducation nationale garantit que l'association respecte les principes de l'enseignement public.
- **Ministère Jeunesse et Sports** (Agrément JS 834S/91) et **Ministère Jeunesse et Education Populaire** (13-04-JEP-055) : l'Atelier Bleu propose des activités de découverte du milieu marin via la pratique de sentiers sous-marins ou de plongées. Cet agrément confère à l'association une reconnaissance de ses interventions éducatives auprès de la jeunesse.
- **Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle** (93.13.11876.13) : cet agrément permet notamment à l'Atelier Bleu de proposer des formations aux professionnels en lien avec ces domaines d'expertises.
- **Entreprise de l'économie sociale et solidaire (18 août 2014) :** il s'agit avant tout d'une reconnaissance de nos valeurs. L'éducation à l'environnement et au développement durable (EEDD) fait partie de l'Economie Sociale et Solidaire. Cet agrément nous permet d'être reconnu en tant qu'acteur économique avec des métiers, emplois et compétences reconnus.
- **Agrément pour l'accueil de volontaires du service civique (octobre 2014).**

6. Partenaires financiers

Nos partenaires en 2016 sont :

- Le Conseil Régional PACA,
- L'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée & Corse,
- La DREAL,
- Les Conseils Départementaux des Bouches du Rhône et du Var,
- L'Agence des Aires Marines Protégées,
- La commune de La Ciotat en locaux et en logistique, ainsi qu'à travers différents programmes et projets,
- La commune de Saint-Cyr-sur-Mer et le Conservatoire du Littoral pour leurs apports en locaux et logistique,
- Les communes de Sanary, Ceyreste, Marseille, à travers différents programmes et projets,
- La Communauté d'Agglomération Sud Sainte Baume,
- Le Syndicat Intercommunal du Haut de l'Arc,
- Le Syndicat Intercommunal du Bassin Versant de l'Huveaune,
- Le Pays d'Aubagne et de l'Etoile,
- Les Parcs Nationaux des Calanques et de Port Cros,
- la Direction Régionale de la Jeunesse des Sports et de la Cohésion Sociale (DRJSCS)
- L'enseigne TRIBORD, partenaire de l'Atelier Mer,
- La Fondation GMF, la Fondation de France, la Fondation EDF, la Fondation Nature et Découverte, l'entreprise Etamine du Lys.

III. COMMUNICATION

Les outils de communication développés au sein de l'Atelier Bleu valorisent les actions de l'association. En 2016, nos actions ont été valorisées en externe via trois canaux principaux :

- Le site internet http://www.cpie-coteprovencale.org/. Celui-ci a été doté d'un site de réservation et paiement en ligne pour les activités estivales (plongée, sentiers sous-marins) entièrement développé par l'un de nos bénévoles.
- La newsletter Encre bleue
- Nos pages Facebook
- Une page TripAdvisor
- Le site Le Bottin Ciotaden http://www.bottin-ciotaden.fr

Atelier Bleu du Cap de l'Aigle
Association loi 1901
596 Avenue des Calanques
Parc du Mugel
13600 La Ciotat

cpie.cp@atelierbleu.fr
www.atelierbleu.fr
www.facebook.com/cpiecp
T. 04 42 08 07 67

CÔTE PROVENÇALE
Atelier Bleu du Cap de l'Aigle

ENCRE BLEUE
- PRINTEMPS 2016 -

Maquette et mise en page : camomillecom.fr
Directrice de publication : Marion Peguin
Crédit photo : CPIE Côte Provençale

UN NOUVEAU PRÉSIDENT POUR L'ATELIER BLEU

Nous étions près de 40 participants à l'Assemblée générale de l'Atelier Bleu jeudi 17 mars à la Base Nautique.

Après la présentation du rapport moral du Président Henri FRIER, du rapport d'activités par l'équipe des 7 salariés et du rapport financier par la Trésorière Marielle FERRE et notre Commissaire aux comptes Bruno LLINAS, nous avons procédé à l'élection du nouveau Conseil d'administration.

Notre bilan est positif, puisque nous avons touché cette année encore plus de 13.000 personnes sur le territoire !

LE MOT DU PRÉSIDENT

« Je souhaite d'avance la bienvenue à vous qui viendrez, nombreux, apprécier la grande diversité des activités terrestres, marines ou combinées que nous proposons pour la saison qui commence. Nos équipes sont désormais au complet pour vous accueillir.

Nous continuerons bien sûr à assurer en parallèle les prestations de formation, sensibilisation, et ingénierie.

Les relations avec la presse locale viennent en complément pour assurer une bonne diffusion des informations autour des actions de l'association. En 2016, l'association a communiqué dans :

- La Provence : 27 articles (12 en 2016)
- Var Matin : 3 articles (4 en 2016)
- La Marseillaise : 5 articles (4 en 2016)
- La Ciotat Info : 2 articles
- Nice Matin : 1 article
- La gazette du Var : 1 article
- Le Dauphiné Libéré : 1 article
- Vaucluse matin : 1 article
- Radio France Bleu Provence : 1 passage,
- La newsletter de la Médiathèque de La Ciotat : 2 passages.
- Reportage de France 3 Côte d'Azur du 27 Octobre
- Reportage de TV AZUR du 08 Novembre
- Reportage de Sud Radio en mai

Nous avons établi un partenariat avec la radio Fréquence Nautique.

Aussi, par ses projets auprès de publics spécifiques, l'association est présente dans la presse spécialisée :

- Espace Tourisme et loisirs (interview de Mathieu Girard)
- Apnéa (x2)
- Plongée Mag

IV. MOYENS TECHNIQUES

1. Les implantations

En 2016, nous étions présents comme les autres années dans les locaux du **Mugel** et, en juillet-août, sur la **calanque de Port d'Alon (Saint-Cyr-sur-Mer) et de Portissol (Sanary)**.

Le bâtiment principal connaît des dégradations importantes. Depuis 2015 et la réalisation d'un diagnostic du bâtiment avec un bénévole économe de flux et un ingénieur structure, diagnostic d'opportunité, rédaction de plusieurs scénarios de développement, et pré-identification des partenaires financiers possibles, le projet n'a que peu avancé. Toutefois, **des contacts avec le PLIE (Plan Local d'Insertion pour l'Emploi) de La Ciotat pourraient déboucher sur la mise en œuvre d'un chantier d'insertion.**

Le principal obstacle reste le financement du désamiantage de la toiture de la bâtisse.

2. Le matériel, l'équipement et le mobilier

L'entretien du matériel existant représente un poste important surtout l'embarcation semi-rigide et le matériel de plongée.

Quelques travaux courants ont été nécessaires pour le bateau ; sa révision complète et son carénage interviendront début 2017. La vérification de toutes les bouteilles de plongée, du compresseur et des détendeurs a également été faite pendant l'exercice 2016.

Durant l'été, une demi-douzaine des bénévoles de l'Atelier Mer ont assuré la mise en sécurité et l'entretien (peinture, porte…) du local de plongée de la plage du Mugel.

Grâce à une subvention du Conseil départemental 13 nous avons remplacé 2 postes informatiques complets et acquis un portable nomade, dans un objectif de renouvellement progressif de notre matériel.

V. POLE EDUCATION

1. Public scolaire

Nous travaillons chaque année avec des établissements scolaires de la maternelle au lycée sur différents projets d'éducation à l'environnement.
Nous proposons principalement deux modalités d'intervention : en accueil ponctuel et sous forme de projets annuels.

Chiffres clés :
6000 scolaires sensibilisés en 2016, par une équipe de 4 animateurs mobilisés sur des interventions variées de par leurs thèmes et les approches utilisées.

a. Accueil ponctuel

En accueil ponctuel, des écoles de la maternelle au lycée, de tout horizon géographique, sont accueillies sur le territoire de la Côte Provençale. Un catalogue d'animations annuel regroupe l'ensemble des activités proposées.

Chiffres clés : En 2016, l'accueil ponctuel des classes a concerné 4002 élèves sur 178 demi-journées d'intervention, par une équipe de 4 animateurs et des éducateurs indépendants mobilisés sur des interventions variées de par leurs thèmes et les approches utilisées.

Du nouveau à notre catalogue

EN PARTENARIAT AVEC LES JARDINS DE L'ESPERANCE
A LA JOURNEE
Les Jardins de l'Espérance
Marins d'eau douce – Junior
Lieux
Jardins de l'Espérance et Plages du Mugel – La Ciotat
Rendez-vous
Aux Jardins de l'Esperance et Devant les locaux du CPIE
A la mare
Les enfants découvrent d'où vient l'eau de la mare et comment les plantes se sont adaptées au milieu. Avec des épuisettes, ils pêchent les petites bêtes qui vivent dans la mare pour ensuite les observer de plus près et les identifier. A l'aide d'aquascopes, ils les regardent évoluer dans leur milieu naturel et découvrent leur mode et cycle de vie.
A la mer
Les enfants réalisent l'activité «La vie sous l'eau, les pieds dans l'eau» décrite en page 11 du catalogue.
TARIF: 320 euros la journée par classe.
Marins d'eau douce
Lieux
Jardins de l'Espérance et Plages du Mugel – La Ciotat
Rendez-vous
Aux Jardins de l'Esperance et Devant les locaux du CPIE
A la mare
Les enfants découvrent d'où vient l'eau de la mare et comment les plantes se sont adaptées au milieu. Avec des épuisettes, ils pêchent les petites bêtes qui vivent dans la mare pour ensuite les observer de plus près et les identifier. A l'aide d'aquascopes, ils les regardent évoluer dans leur milieu naturel et découvrent leur mode et cycle de vie.
A la mer
Les enfants réalisent une sentier sous-marin, décrit en page 17 du catalogue.
TARIF: 670 euros la journée par classe (24 élèves maximum, supplément de 180 euros au delà).

Un nouveau partenariat
Nous avons inscrit à notre catalogue des journées en **partenariat avec l'association « Les Jardins de l'Espérance ».** Ces journées communes permettent aux classes de travailler sur les milieux aquatiques. Les élèves découvrent le matin l'écosystème de la marre et les petits fonds méditerranéens au Mugel l'après-midi.

De nouvelles activités
Nous avons enrichi notre catalogue d'interventions scolaires avec les sorties développées au travers de nos projets. Les classes peuvent maintenant nous solliciter pour la **balade sonore de la Fontaine de Voire** et le **circuit géologique** dans la colline de Fardeloup directement.

Une salle pédagogique ré-aménagée et un serveur réorganisé.

Grâce à l'aide de volontaires du service civique, nous avons rangé et réaménagé notre salle pédagogique. Un coin de sur le devenir des déchets et leur tri a été installé. Chaque thématique du catalogue fait l'objet d'une étagère spécifique et chaque

animation est rangée dans un bac dédié. Dans chaque bac, une fiche animation décrit précisément le déroulé de chaque animation. Chaque animation fait également l'objet d'un dossier numérique sur notre serveur interne, contenant l'ensemble des outils et documents à remettre aux enseignants.

b. Projets annuels menés en 2016

Au-delà de notre programme général, nous menons également des projets à l'année avec plusieurs établissements scolaires du territoire de la Côte Provençale, du primaire au lycée.

Projets « lycées » :

CALYPSO (Financement Région PACA)

Financé par la Région PACA, il vise à porter à la connaissance des lycéens les enjeux du développement durable sur le littoral provençal. Il a pour objectif de tester une nouvelle démarche pédagogique sur ce public. Ce programme a permis de collaborer cette année avec 6 classes de 5 lycées du territoire : les lycées Lumière et Méditerranée à La Ciotat, le lycée Joliot Curie à Aubagne, le Lycée d'Enseignement Professionnel Jean Moulin de Port-de-Bouc et 2 classes du Lycée Valabre à Gardanne. Les six parcours ont démarré en 2015 mais se sont déroulés essentiellement au printemps 2016. Les six classes représentent 140 élèves. De septembre à décembre les parcours 2017 ont été lancés pour 7 classes dans 5 Lycées.

Les Jeunes Face aux Changements Climatiques (Financement Région PACA)

Pour la deuxième année nous avons animé le dispositif JFCC, crée par l'UR CPIE, financé par la Région PACA. Une présence à la semaine dans un établissement avec des jeux de plateau, des expériences scientifiques et une exposition permettent un réel échange avec les lycéens sur les changements climatiques. Cette année,**3 lycées** nous ont accueillis soit environ **1000 élèves sensibilisés** de septembre à décembre. Le Lycée Lumière à La Ciotat, le lycée Joliot Curie à Aubagne et le Centre de Formation Louis Benêt à La Ciotat. Tous sont enchantés du dispositif et demandent à le recevoir d'années en années.

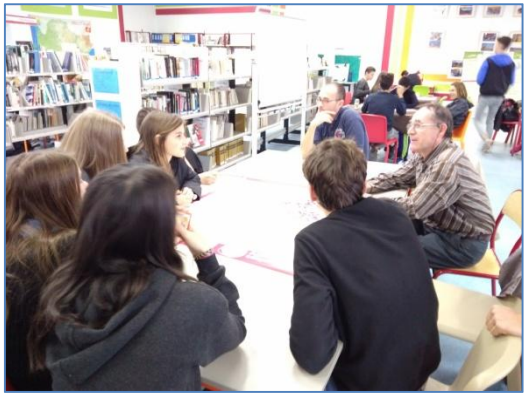

Projet « collèges » :

Actions éducatives du Conseil départemental 13 (Financement CG 13)

Le Conseil départemental des Bouches du Rhône édite chaque année un catalogue qui recense l'ensemble des activités à destination des collégiens, dont une partie concerne l'environnement.

Le CPIE Côte Provençale y est représenté par plusieurs activités, dont **trois nouvelles en 2016** : découverte des activités littorales et portuaires, Lecture et interprétation de paysage, Biodiversité et impact de l'homme *(nouveauté)*, Eau douce, de la ressource à sa gestion *(nouveauté)*, Océans et ressources, zoom sur l'activité de pêche *(nouveauté)*.
Nous avons cette année enrichi l'activité « découverte des activités littorales et portuaires » à travers un **partenariat avec l'association « Aqua-passion »** et la visite des bassins à animaux vivants qu'ils gèrent sur le site des chantiers navals. **L'ensemble des actions a permis de sensibilisé 20 classes, soit plus de 500 collégiens du département.**

Projets « maternelle-primaire » :

A l'école de la mer de Ceyreste

Nous avons mené, pour la quatrième année, avec **quatre classes de l'école de Ceyreste** des projets distincts sur la thématique de la mer et du littoral, en partant d'une problématique définie avec l'enseignant. Chaque parcours était constitué de deux séances en classe et d'une sortie sur le terrain. La demi-journée de restitution collective proposée n'a pas abouti~~t~~ en raison du renforcement des consignes de sécurité suite aux attentats.

Ecole du Développement Durable (nouveau) en Sud Sainte Baume

Ce programme pédagogique financé par la Communauté d'Agglomération Sud Saint Baume, vise à faire découvrir la mer et le littoral aux élèves des classes maternelle et élémentaires à travers des activités en classe, en bord de mer et en sentier marin pour les grands. Il a concerné 6 classes de CM2 des écoles de St Cyr sur Mer et La Cadière d'Azur et 7 classes de maternelle de Sanary sur Mer soit 325 élèves. Les réunions de lancements ont eu lieu à l'automne 2015 mais les parcours se sont déroulés au printemps 2016. De septembre à décembre les nouveaux parcours ont été lancés dans 18 classes et une nouvelle thématique à été abordée (le commerce équitable et solidaire).

2. HORS SCOLAIRE

a. Fontaine de Voire

A deux pas du quartier de La Cayolle se trouve un élément du patrimoine marseillais d'importance : la Fontaine de Voire. Cette dernière, située dans le Parc National des Calanques, serait, selon la légende, le lieu de fondation de la ville de Marseille. Depuis octobre 2015, ce site est le point d'ancrage d'un projet d'éducation au territoire pour différents publics, impliquant la population locale.

Afin de répondre aux objectifs du projet, le CPIE Côte Provençale a associé les structures impliquées dans la gestion du site et dans l'accompagnement des publics cibles. Pour cela, le CPIE a créé un comité de pilotage, et mis en place deux comités techniques : un groupe de réflexion sur les outils destinés au grand public, et un groupe de réflexion sur les outils à destination du public déficient visuel ou intellectuel.

Le comité de pilotage s'est réuni 2 fois : lors de la réunion de lancement, le 16 octobre 2015 et le 5 février 2016. Les comités techniques se sont eux réunis quatre fois en 2016, à la maison de quartier du Baou de Sormiou et sur le terrain.

Outils créés

En s'appuyant sur ce travail de concertation et de coordination, le CPIE Côte Provençale a :

- rédigé un diagnostic du site ;

- développé **une balade sonore** autour de la fontaine en partenariat avec Radio Grenouille : http://www.cpie-coteprovencale.org/fontaine-de-voire

-créé des **outils de découverte spécifiques** pour les personnes souffrant **d'handicaps visuels ou intellectuels** (plans thermogonflés en partenariat avec l'IRSAM-Arc-en-Ciel ; une maquette 3D en partenariat avec l'artiste Isabelle Dimarco et un guide pédagogique pour déficients intellectuels) : http://www.cpie-coteprovencale.org/fontaine-de-voire .

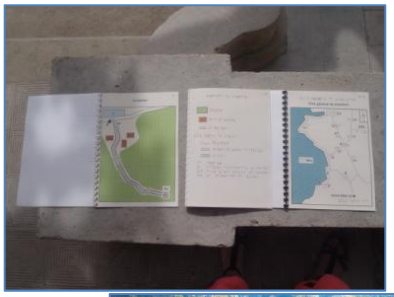

Volet scolaire

Le **volet scolaire** du projet a concerné la classe de 5e C du collège du Roy d'Espagne, avec leurs enseignants de **SVT, français, histoire-géographie et arts-plastiques**. La classe a bénéficié de **huit séances** d'une heure d'intervention sur la thématique de la Fontaine de Voire.

Inauguration des outils

Les outils créés ont été inaugurés le 22 mai 2016, en présence de Didier RÉAULT, président du Conseil d'Administration du Parc national des Calanques,

Vice du président Conseil Départemental 13,Adjoint au Maire de la ville de Marseille et Marcel BONTOUX, président du CPIE Côte Provençale, Esperanza DUVAL-GALACHE, Responsable du Pôle Diversité de la DRH GMF, Jean-Michel CHIRAT, Directeur régional GMF, Michel SOMMIER, Directeur de Parcs nationaux de France, François BLAND, Directeur du Parc national des Calanques, Marion PEGUIN, Directrice du CPIE Côte Provençale.

b. Sac à dos paysage

La phase 1 du projet « Sac à dos paysage », proposé par le CPIE, lauréat de l'appel à idée du Parc national des Calanques, a pris forme tout au long de l'année 2016. Les outils développés dans le sac à dos portent sur **trois itinéraires**, ayant fait l'objet d'ateliers dans le cadre du Plan paysage du Parc :

- Fardeloup-Carrière du Loin ;
- Les Goudes – Callelongue ;
- La Cayolle – Les Baumettes.

Des sorties de repérage ont eu lieu pour les trois sites. Elles ont réuni le **CPIE Côte Provençale**, Pierre David, **paysagiste DPLG** diplômé de l'Ecole Supérieur du Paysage de Marseille, le **Parc national des Calanques** (gardes moniteurs référents EDD des secteurs concernés ainsi que des membres du pôle Education à l'environnement) et la **Ville de Marseille** (membres du Centre Pédagogique de la Mer).

A l'issue des sorties terrain, le CPIE Côte Provençale a travaillé à la conception des outils du Sac à Dos Paysage en y intégrant les éléments mis en exergue par les participants aux sorties. Il a pour cela travaillé en collaboration avec Pierre David, paysagiste DPLG.

Au mois de septembre, le CPIE Côte Provençale a organisé une sortie test sur chaque site, **en présence de 6 à 8 jeunes** entre 8 et 15 ans et de Pierre David. Ces sorties ont été l'occasion de recueillir le regard des jeunes sur les outils et de les intégrer à leur version finale.

Le Sac à Dos Paysages, floqué à son nom, contient :

- Un livret pédagogique de 68 pages. Le livret présente les trois itinéraires et les modalités d'animation des ateliers conçus pour chacun d'entre eux ;
- Les outils nécessaires à l'animation des ateliers. Les ateliers conçus sur les itinéraires sont au nombre de 10 et sont de natures variées. Ils permettent d'aborder le paysage d'un point de vue géologique, biologique, géographique, graphique, théâtral, sensoriel, poétique, historique, imaginaire et gestionnaire.

Deux exemplaires du Sac ont été édités, à titre de prototype.

c. Guides Nature Patrimoine Volontaires Juniors

Les séances de formation de Guide Nature Patrimoine Volontaires Juniors, financées par la fondation Nature et Découverte, ont été au nombre de huit sur l'année 2016. Menées sur des mercredis après-midi, elles ont réuni **12 jeunes de 8 à 13 ans** de l'association **Fardeloup Dynamisme Loisirs et de l'Espace Municipal Fardeloup-Le Jonquet.** Le CPIE a

fourni un carnet de suivi à chaque jeune, que chacun a rempli au fil des séances. Les sujets d'étude de la faune, la flore, la géologie et l'impact de l'homme ont été choisi collectivement par les jeunes, et ont fait l'objet de séances adaptées. Les jeunes se sont montrés assidus et motivés jusqu'à la dernière séance au mois de novembre, durant laquelle ils ont emmené des adultes du quartier faire une sortie nature avec eux.

C'EST FUN

De jeunes guides récompensés

Adel, Sabrina, Serkan, Léna..., ils ont entre 7 et 10 ans et habitent à Fardeloup. Avec huit de leurs camarades, ils ont participé depuis février 2016 au programme *Guide-Nature-Patrimoine-Volontaire-Junior*, un projet financé par la fondation Nature et Découverte, dans le cadre des projets du CPIE-Côte Provençale Atelier Bleu en lien avec l'espace municipal Fardeloup-le Jonquet et l'association Fardeloup-Dynamisme-Loisirs. Ainsi une à deux fois par mois, ils ont participé à des sorties et jeux en lien avec l'environnement. Pour clôturer le projet ces jeunes ont guidé les adultes dans les collines pour faire partager leurs connaissances de la nature et ont reçu un diplôme. **I.M.**

d. « A l'eau les filles »

Les activités aquatiques développées par l'Atelier Bleu ont pour objectif de faire découvrir en toute sécurité la diversité des paysages marins, d'éveiller le public à la fragilité des écosystèmes, de susciter et d'accompagner le changement de comportement.

Cependant, force est de constater que les femmes des quartiers défavorisés de la commune sont peu représentées dans nos projets. Les causes sont diverses : coût financier, activités sportives peu populaires dans ces quartiers, rapport au corps et regard des autres - notamment des hommes, crainte d'aborder de nouveaux publics ou de nouvelles activités, crainte de sortir du « territoire » du quartier…

la Marseillaise

Imprimer cette page

Ces jeunes ciotadennes qui découvrent la mer

- Écrit par **Sylvain Fournier**
- jeudi 9 juin 2016 09:51

Sentiers sous-marins et course d'orientation sont au programme de l'après-midi de clôture qui se déroule ce samedi après-midi au Mugel. Photo DR L'utilisation de l'article, la reproduction, la diffusion est interdite - LMRS - (c) Copyright Journal La Marseillaise

L'Atelier bleu clôture ce samedi un premier cycle d' activités sportives et culturelles réservées aux filles. Ce « hors les murs » répond à un constat des quartiers populaires et une demande exprimée par les participantes.

Des activités réservées aux filles pour encourager la mixité, c'est le fil conducteur de l'opération à l'eau les filles, basée à la fois sur la pratique sportive et la découverte du territoire et proposée conjointement par l'Atelier bleu, le centre social de l'Abeille et la mission locale du canton de La Ciotat.

« Nous sommes partis d'un constat simple, il y a beaucoup plus de garçons qui participent à nos activités que de filles... », exposent Marion Peguin, la directrice de l'Atelier bleu, et Mathieu Girard, en charge de cet opération pilote. Plongée, balade sous-marin ou simple randonnée, l'axiome semble invariable, il en est au Mugel et dans les calanques, comme dans les stades et les gymnases, le sport se conjugue avant tout au masculin.

Un environnement pourtant proche mais pas familier

Le projet « A l'eau les filles ! » est l'occasion pour l'Atelier Bleu de lever ces freins, en proposant un projet répondant globalement à ces enjeux :

- L'accessibilité à la mer et aux activités aquatiques pour tous et notamment les jeunes filles/femmes des quartiers défavorisés de la ville de La Ciotat.
- La découverte et l'acceptation de soi dans l'eau pour les jeunes femmes/filles.

- La découverte et l'appropriation du territoire littoral local et de ses acteurs par ses habitantes.

Ce projet, co-financé par la Fondation de France, la Ville de La Ciotat et le Conseil départemental 13, se déroule tous les mercredis après-midi de septembre à juin, en partenariat avec le Centre Social de l'Abeille.
En 2016 8 séances terrestres ont été consacrées à la découverte du territoire de la Ciotat et de ces acteurs et 10 séances ont été réalisées dans l'eau (ssm, apnée, baptême de plongée). Ce projet a bénéficié directement à 6 filles qui ont assisté pour la plupart à l'ensemble des séances mais les retombées sont bien supérieures et bénéficient à l'entourage de ces filles mais également au groupe mobilisé lors du rallye féminin organisé en juin dans le cadre de ce projet.
A l'automne notre volonté de maintenir le projet était forte mais des difficultés internes chez nos partenaires nous font repousser la reprise des activités au début de l'année 2017.

e. Activités périscolaires

Ce projet s'adresse à des enfants de 7 à 11 ans environ, sur le temps périscolaire du vendredi après-midi. Il prévoit des cycles d'intervention de 6 à 8 semaines dans des écoles différentes de la ville de La Ciotat.
Pour l'année 2015/2016, c'est le thème « Les déchets marins et leurs impacts » qui a été retenu.
Nous avons accueilli à ce titre 16 enfants par semaine, le vendredi après-midi, ainsi qu'un animateur de la Ville. Pour l'année scolaire 2015-2016, nous avons pu obtenir le fait que les élèves viennent, pouvant ainsi profiter de l'espace extraordinaire du Parc et de la plage pour les activités.

3. STAGES D'ETE

L'Atelier Bleu propose des activités littorales et subaquatiques sur le site du Mugel pour un public « jeunes ». Les jeunes peuvent venir en individuel ou en groupe dans le cadre de stages d'une semaine ou d'activités ponctuelles, pendant les périodes hors scolaires l'été.

Les stages pédagogiques sont des programmes d'activités pour les enfants de 6 à 12 ans, qui s'inscrivent dans une durée de 5 journées durant lesquelles les stagiaires seront encadrés par un « maître de stage » toute la journée (9h/17h).

Les stages ont pour objectifs de rendre acteurs de leur territoire les jeunes participants, de leur faire prendre conscience de leur environnement et du développement durable à travers un accompagnement technique sur différentes activités de nature et de les sensibiliser à la préservation de leur littoral par la découverte et la connaissance de leur territoire.

Ces animations s'inscrivent dans un cadre et une organisation déterminée bien que les jeunes participent activement à la planification et à la réalisation de leurs activités.

En 2016, plusieurs stages ont été organisés :

- Les stages Atelier Bleu : 6 stages « Entre Terre et mer » pour les enfants de 6 à 12 ans.

2 stages en Juillet
4 stages en Août
Les stages Atelier Bleu ont concerné 34 enfants.

- Les stages du Syndicat Intercommunal du Haut de l'Arc : 3 stages (marché public) dont 1 annulé faute de participants.

2 semaines de stage ont été organisées dans le cadre du programme d'activités sportives et artistiques du Syndicat Intercommunal du Haut de l'Arc, pour des enfants de 6 à 12 ans.
Ces stages ont concerné 16 enfants au total.

Au total, les stages animés par les animateurs de l'Atelier Bleu ont touché 50 enfants et adolescents.
C'est moitié moins que l'an dernier.

VI. POLE SENSIBILISATION ET MOBILISATION CITOYENNE

L'Atelier Bleu développe auprès du grand public des actions de sensibilisation et d'éducation à l'environnement. Les thématiques marines et littorales y sont prédominantes mais pas uniques.
La découverte du milieu marin et littoral est le cœur de métier de l'Atelier Bleu. L'accueil de différentes catégories de publics par la pratique, notamment d'activités subaquatiques, a permis de **sensibiliser des milliers de personnes sur au moins deux générations**.

1. SENTIERS SOUS MARINS

Au-delà de la simple activité d'observation des petits fonds méditerranéens, le sentier marin permet une réelle découverte d'un territoire, de ses acteurs et de ses enjeux, tant d'un point de vue écologique qu'en termes de paysage, de partage d'espace ou de conflits d'usage.
C'est pourquoi cette activité est un support pédagogique pour de nombreux projets que nous menons (accueil ponctuel scolaire, projets annuels scolaires ou non, écotourisme estival, formations, rallyes …)

Cette activité se déroule presque toute l'année sur le site du Mugel.

En Juillet et en Août, comme les autres années, nous avons proposé des sentiers marins sur les sites de Port d'Alon (Saint-Cyr-sur-Mer) et de Portissol (Sanary), tous 2 accessibles aux PMR.

La nouveauté 2016 a été la mise en place d'une réservation en ligne via le site internet de l'atelier bleu. Après une nécessaire adaptation de l'équipe (accueil et moniteurs), il semble que cet outil satisfasse les participants et simplifie le travail administratif.

Au cours de la saison estivale d'activité, des livrets d'information (« Cap sur ») ont été distribués aux participants. Ces livrets, réalisés par le Réseau Mer PACA, reprennent et complètent les informations abordées lors de l'activité. Les principaux thèmes ciblés portaient sur : la gestion du littoral, les macro-déchets, la posidonie, le sable et la méditerranée.

L'activité est évaluée par l'analyse des données des fiches de **suivi des inscriptions** et **l'enquête de satisfaction**. Cette dernière permet d'évaluer le niveau de satisfaction concernant l'animation, le contenu abordé, l'organisation et le matériel mis à disposition. Elle permet d'évaluer la qualité de la prestation proposée et de réduire les écarts entre les attentes et la réalité de l'activité proposée.

Sur tous nos sites d'activité de sentier sous-marin, un suivi écologique succinct est réalisé. Cette opération a pour but d'identifier une éventuelle modification

du milieu qui serait liée à la pratique. 3 relevés sont effectués, en amont, au milieu et à la fin de la saison d'animation.
Sur les deux sites de Port d'Alon et de Sanary, nous effectuons également un suivi photographique des points d'ancrage des bouées de la zone interdite aux engins à moteur.

#LA-SEYNE #VIE LOCALE

La calanque de Port d'Alon met le cap sur l'été

PAR JEAN-MARC VINCENTI
Il y a 1 heure

Le top départ de la saison touristique a été officiellement donné dimanche midi dans l'écrin du Conservatoire du littoral dont la plage, sa pinède et le sentier sous-marin sont les joyaux.

Les élus, avec Philippe Barthélemy, maire de Saint-Cyr (à gauche) et les différents partenaires et intervenants, dont Sophie Sejalon, déléguée adjointe du conservatoire du littoral Paca (2e à gauche) et Marcel Bontoux, président du CPIE l'Atelier Bleu (à droite).

Ouverture officielle de la saison à Port d'Alon
Nos partenaires politiques et économiques étaient présents pour ce moment convivial.

<u>Port d'Alon</u>

Cette année, un seul animateur était présent sur le site, du Mardi au Samedi.

L'animation du sentier s'est déroulée par l'information du public avec :

- une information sur les actions du Conservatoire du littoral et de la mairie de Saint-Cyr-sur-Mer,
- une mise à disposition d'outils pédagogiques et de supports de communication,
- une démarche d'information des personnes présentes sur la plage.

45 jours de présence ont été réalisés du 2 juillet au 03 Septembre, avec deux à quatre rotations par jour.
Sur ces 90 demi-journées de présence, 70 demi-journées d'activité ont pu être réalisées.
Ce qui représente 77% d'activité.
Les 20 demi-journées sans activité se répartissent entre les demi-journée sans inscrit (11) avec présence du moniteur dans la calanque et les demi-journées annulées (9) avec retour du moniteur sur le Mugel (renfort sur les activités, bouclage des dossiers de juin, …).
Ces chiffres ne renseignent pas sur les abandons qui n'ont pas provoqués d'annulation de l'activité.
Cette année 462 personnes ont été accueillies sur le site. Les devis représentent 286 personnes et le grand public 176 personnes.

Le retour des participants en 2016 continue d'être très positif. Une note moyenne de 4,42/5 est donnée pour l'organisation ; le point faible restant le parking, jugé cher par les participants. Le matériel mis à disposition obtient une note moyenne de 4,87/5 tandis l'animation et les contenus obtiennent une moyenne de 4,95/5 et 4,96/5.

98% envisageraient de revenir pratiquer l'activité et 100% d'entre eux la conseilleraient à leur entourage. Pour une grande majorité (98%), leurs attentes ont été satisfaites.

Enfin, concernant les frais de participation, on obtient une moyenne de 3,42/5 soit entre abordable (3) et très abordable (4).

A Port d'Alon, nous réalisons également différents suivis biologiques plus poussés :

Depuis 2010 :

- Contrôle de la conformité des ancrages écologiques délimitant la Zone interdite aux engins à moteur (ZIEM).
- Suivi des populations d'oursins comestibles « violets & bruns »
- Suivi de l'évolution des herbiers de Posidonie
- Suivi de l'évolution des herbiers de Cymodocées
- Suivi de la population de Grande nacre.

Depuis 2014 :

- Suivi des peuplements de Poissons dans la calanque
- Veille sur les anneaux de la Sèche d'Alon

Ces suivis, réalisés par les adhérents de l'Atelier Mer et par nos stagiaires en biologie marine, nous permettent d'avoir un état de santé du milieu. Nous avons aujourd'hui un suivi sur 6 ans.

Sanary

L'Atelier bleu a remporté, en 2014, le marché public visant la gestion du sentier sous-marin de la Ville de Sanary pour 4 ans.
Pour cette saison 2016**, 102 demi-journées** d'activité étaient programmées du 1er juillet au 31 août, avec une présence sur site du lundi au samedi.
En 2016, 70% de ces demi-journées ont fait l'objet d'une activité, ce qui représente le meilleur taux d'activité réalisé depuis la mise en place du sentier sous-marin. Ce bon résultat s'explique essentiellement par une baisse notable des annulations d'activité pour mauvaises conditions météorologiques, la saison ayant été particulièrement favorable. En effet seulement 43% des sorties avaient pu etre réalisées en 2014 ainsi qu'en 2015.
La fréquentation de l'activité en 2016 s'élève à **474 personnes**, ce qui correspond à une **hausse de 85%** par rapport à la saison 2015 où 256 personnes avaient pu être accueillies.
Le taux de remplissage pour les sorties s'élève quant à lui à **83%**, ce qui correspond à 6 ou 7 participants en moyenne à chaque sortie.
Les retours des participants en 2016 restent stables par rapport aux années précédentes, avec de très bonnes évaluations - tant sur l'organisation (4,5/5) et le matériel mis à disposition (4,9/5) que sur l'animation et les contenus abordés (4,9/5). Dans l'ensemble, plus de **99%** des participants envisagent de pratiquer de nouveau l'activité, l'ensemble des participants la conseillerait à leur entourage et pour plus de **99%** des participants, l'activité correspondait à leurs attentes.

Calanque du Mugel

Cette année nous avons également proposé des sorties grand public sur le site du Mugel.
8 jours pleins ainsi que 25 demi-journées ont été ouvertes du 2 juillet au 31 Août, soit 20,5 jours.
Sur ces **41 demi-journées** de présence, 22 demi-journées d'activité ont pu être réalisées, ce qui représente environ **53 % d'activité**.
Les 19 demi-journées sans activité sont toutes dues à un manque d'inscription car aucune annulation n'a été effectuée.
Pour le mois de juillet, 65 personnes ont participé à l'activité sur 29 créneaux .
Pour le mois d'août, 34 personnes sur 12 demi-journées. Soit des taux de remplissage d'environ 28% et 35%.
Cette année 99 personnes ont été accueillies sur le site. Les devis représentent 18 personnes et le grand public 81 personnes.
Le retour des pratiquants en 2016 continue d'être très positif. Une note moyenne de 4,5/5 est donnée pour l'organisation. Le matériel mis à disposition obtient une note moyenne de 4,9/5 tout comme l'animation et les contenus (4,9/5 également).

Au total, les sentiers sous-marins ont touché presque 2000 personnes (700 scolaires, plus de 1000 participants « familles » et une centaine d'autres publics (séminaire d'entreprise, public spécifique, rallyes aquatiques) en 2016. C'est similaire à l'an dernier.

2. ECOTOURISME

Pour l'Atelier Bleu, ses bénévoles et son équipe, la découverte et l'appropriation du territoire par ses habitants est un formidable vecteur de sensibilisation à l'environnement et favorise son respect.

Guide Nature Patrimoine Volontaire

Proposé fin 2015, un parcours « Guide Nature Patrimoine Volontaire » a bénéficié à une vingtaine de bénévoles de janvier à juin 2016. Grâce à une dotation du Fonds de Développement de la Vie Associative, 10 bénévoles sont allés au bout du parcours de formation (6 jours). Ces guides bénévoles sont en capacité d'encadrer un groupe afin de leur faire découvrir le patrimoine naturel et culturel de la Côte provençale.
Ils viennent compléter notre équipe afin d'animer des sorties nature sur la Côte Provençale.
Des premières sorties ont eu lieu fin 2016. Et une dynamique de groupe s'est engagée entre les bénévoles.

3. OBSERVATOIRE CITOYEN MEDOBS-SUB

Fin 2015, le CPIE Côte Provençale et l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse ont mené conjointement un bilan de l'Observatoire Medobs-sub de 2011 à aujourd'hui.

Il est apparu nécessaire de :

- réduire les coûts liés à l'observatoire afin que le coût moyen de la donnée se rapproche de celui des autres observatoires pilotés par l'Agence de l'Eau,
- se fixer des objectifs précis en termes de nombre de remontées d'informations, afin que celles-ci soient suffisamment nombreuses pour être statistiquement exploitables,
- concentrer les efforts d'animation dans le temps et dans l'espace, dans un souci d'efficacité et de rationalisation du rapport coût – efficacité.

L'animation de l'observatoire Medobs-sub s'est donc concentrée autour de l'observation des paysages sous-marins de part son caractère innovant et le nombre de données pouvant être remontées.
Un appel à participation a été lancé pour « recruter » des plongeurs ambassadeurs qui s'engagent à suivre les paysages sous-marins. Une formation a été organisée.

Les chiffres clés 2016

9 plongeurs ambassadeurs
411 observations des paysages sous-marins
754 « j'aime » sur la page Facebook Medobs-sub

Le site Internet www.ecorem.fr/medobs-sub nécessitait une maintenance non maitrisée par le CPIE et les risques liés à la perte de données étaient importants. Une migration et sauvegarde du site a donc été réalisée. Nous utilisons dorénavant les services d'OVH pour l'hébergement et le nom de domaine www.medobs-sub.org .

Nous sommes intervenus sur 2 évènements : le salon nautique d'Agde et une action de communication chez Decathlon La Garde (83) avec la fédération Chasse sous-marine Passion.

4. BIENVENUE DANS MON JARDIN AU NATUREL

Le CPIE Côte Provençale a coordonné pour la première année l'opération **« Bienvenue dans mon jardin au naturel » sur son territoire en collaboration avec l'UNCPIE et l'URCPIE PACA, et grâce au soutien de l'Agence de l'eau.**

Cette opération d'envergure nationale, propose aux jardiniers amateurs de transmettre aux autres leurs pratiques d'un jardinage sans pesticides ni engrais chimiques.

De février à mars 2016 une campagne de mobilisation des jardiniers a été menée sur la côte provençale avec un appel à participation diffusé.

Ce sont ainsi 6 jardins qui ont ouvert leurs portes le week-end du 11 et 12 juin 2016:

- L'Olivade (Oliveraie de Jean-Michel Valette) à La Ciotat
- Les jardins familiaux du CCAS à La Ciotat
- Le jardin associatif et participatif Semons le cœur du monde à Saint-Cyr sur mer
- Le jardin associatif « les jardins de l'espérance »
- 2 jardins de particuliers à La Ciotat

Deux évènements ont également été organisés autour de deux thématiques :

- « Les oiseaux et les pollinisateurs » dans le cadre de la semaine européenne du développement durable (conférences, stands, animations…)
- « Apprendre autour du compost » aux jardins de l'espérance à La Ciotat (animations, contes…)

Une exposition a également été créée afin de bénéficier d'un outil de communication auprès du public.

5. SAUVAGES DE MA RUE EN PACA

Le CPIE a assuré en 2016 l'animation régionale du programme de sciences participatives Sauvages de ma rue en PACA. Cette coordination est menée conjointement avec l'association E4 et l'Université d'Aix Marseille, et financée par la région PACA et soutenue par l'entreprise Etamine du Lys.

Dans ce cadre, le CPIE a assuré l'animation du réseau de relais et d'observateurs avec les outils dédiés (listes de diffusion, page facebook, site Internet…).

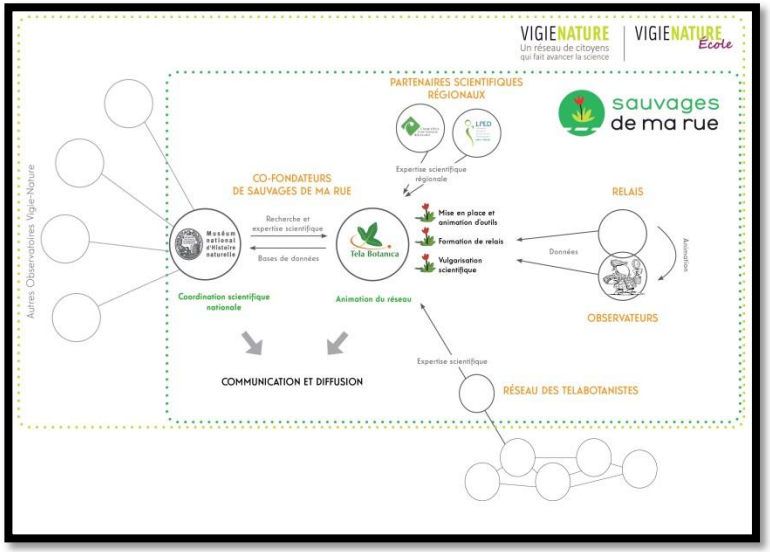

La diffusion du programme s'est également faite par l'organisation et l'animation de 5 formations dont 3 par le CPIE).

<u>Les chiffres clés :</u>

97 relais formés en 2016
2590 observations recueillies en 2016 provenant de 26 communes
5 évènements régionaux couverts (3 par le CPIE)
11 articles presse
174 mentions « j'aime » sur la page Facebook

6. SPORT MER TERRITOIRE

Initié en 2012 grâce au soutien de la Région PACA dans le cadre du Réseau Mer, Sport Mer Territoire contribue à **améliorer la qualité du lien** entre **pratiquants des sports nautiques** et **gestionnaires du littoral et de la mer**. En 2014, deux dispositifs sont rendus opérationnels : une plateforme d'accompagnement des encadrants et un observatoire citoyen interactif des pratiques sportives. En 2014 et 2015, ils ont été testés sur le terrain à l'échelle de la région PACA. Les réalisations de ces 2 années d'opérationnalité pour les deux dispositifs de Sport Mer Territoire ont amené à un certain nombre de constats et choix pour 2016. Les éléments concernant la formation sont présentés dans le pole Conseils et Formation.
En 2016, la sensibilisation des pratiquants de sports nautiques a été mise en œuvre sur le terrain et via de l'animation à distance :

- **animation via les réseaux sociaux et un concours photo,**
- **présence sur 5 manifestations nautiques avec un stand revisité.**

Le principe d'observatoire citoyen a été abandonné faute d'efficience.

a. Animation via les réseaux sociaux et le concours photo « Sportifs Ambassadeurs du Littoral »

Le site internet a été remanié afin d'être adapté aux nouvelles orientations axées sur le sensibilisation des pratiquants.
La page facebook créé en 2015 a été régulièrement alimentée pour partager des informations aux abonnés. Elle a servi pour la promotion d'un concours-photo : **Sportifs, ambassadeurs du littoral ?**

L'objectif de ce concours photo a été de valoriser l'engagement des sportifs pour la préservation du littoral. **22 pratiquants** y ont participé en publiant une photo accompagnée d'un texte expliquant en quoi ils étaient ambassadeur du littoral. En plus de sa valeur artistique le concours a permis de connaître la façon dont les sportifs se sentent impliqués sur la préservation du littoral.

LE CONCOURS PHOTO

Sportifs, ambassadeurs du littoral

"Je pratique un sport nautique et je suis ambassadeur du littoral. J'en apporte la preuve en images". C'est l'idée du concours de photos "Sportif, ambassadeur du littoral" lancé jusqu'au 31 août par le CPIE-Côte Provençale -Atelier Bleu en lien avec Sport Mer Territoire, une plateforme de formation pour devenir guide de territoire nautique et un dispositif de sensibilisation à l'environnement qui s'adresse à tous ceux qui pratiquent un sport nautique. C'est aussi en partenariat avec la région, le parc national des calanques, le parc marin de la Côte bleue, la ville d'Antibes et plusieurs autres institutions que l'Atelier bleu met en place l'opération. Marcel Bontoux président de la structure basée au Parc du Mugel mais également pratiquant de la voile et amateur de photographie sera membre du jury.

Le concours est ouvert jusqu'au 31 août. / PHOTO D.M.

Des photos écolo

Le concours s'adresse aux plongeurs, surfeurs, kayakistes, skippers, kitesurfeurs, nageurs aux pratiquants de tous niveaux, qu'ils soient encadrés ou libres, occasionnels ou professionnels. Depuis un paddle, un dériveur, une planche, un aviron, un jet ski ou tout simplement en nageant avec un masque, le photographe doit montrer en image en quoi il pratique son sport en respectant l'environnement et en agissant pour la préservation du littoral. Par exemple un plongeur en scaphandre illustrera sur sa photo le fait qu'il utilise des mouillages écologiques pour ne pas détruire les herbiers de posidonie. Les photos envoyées seront soumises au vote du public pour le Prix des internautes qui sera décerné à la photographie la plus aimée sur Facebook. Et le jury officiel se basera sur les critères de qualité de prise de vue, d'originalité du sujet et de respect du thème pour décerner ses prix. Une belle occasion d'allier durant l'été le sport nautique, l'art de la photographie et la protection du littoral.

Isabelle MASSON

Les photos sont à envoyer avant le 31 août 2016 à contact@sportmerterritoire.org. La photo doit être accompagnée du texte suivant : "Je suis pratiquant de tel sport nautique et je me sens ambassadeur du territoire pour la raison suivante".

b. Manifestations nautiques

Le stand a été remanié. En plus des outils visuels créés en 2015 (banderoles, jeu de plateau, oriflammes, sac et éco-cup), le stand a été agrémenté de 3 nouveaux « espaces » : une **exposition photo** intitulée « Sportifs, ambassadeurs du littoral », issu du concours photo, une **carte du littoral** présentant les usages et les acteurs accompagnée de fiches synthétiques pour chaque usage et un « Stand : Lettres aux Engagements » Il consiste à un podium exposant les lettres SMT et ressemblent un **affiche participative** sur la forme des post-its sur les lettres du stand.

Le stand est devenu aussi le **point de départ d'un parcours d'orientation**. Ce parcours, disposé sur le site de la manifestation, permet d'aborder des sujets liés aux sports nautiques et au territoire et sa préservation.

Enfin, pour chaque manifestation, il a été proposé d'animer un **café débat** avec les participants sur leur rôle en tant qu'ambassadeur du littoral.

Au total, le CPIE a participé à **6 manifestations** :

- Fête du sport et du nautisme le 11 juin à La Ciotat (à titre de test)
- Championnats de France Espoir Glisse à Marseille avec le YCPR le 17 août,
- Fête du Parc National des Calanques au Parc du Mugel, le 1er septembre
- le rallye sport mer territoire, organisé par le CPIE le 1er octobre au Mugel
- Festipal à Antibes le 08 Octobre

Deux manifestations en septembre et octobre dont le championnat de France d'aviron de mer, ont été annulées par les organisateurs suite à de mauvaises conditions météo. Un travail préparatoire de qualité avait été mené avec les organisateurs pour réaliser l'ensemble des dispositifs SMT (stand, course d'orientation, café débat). Les dates de reports n'ont pas été compatibles avec les calendriers de l'animatrice en charge de ce projet.

7. PATROUILLE NAUTIQUE LAGUNE DU BRUSC

Dans le cadre de l'animation du site Natura 2000 FR 932001 « Lagune du Brusc » prise en charge par l'Agence des Aires Marines Protégées (AAMP) et en lien avec le Conservatoire du Littoral et la ville de Six-Fours Les Plages, un partenariat a été mis en place entre l'AAMP (Agence Marine des Aires Protégées) et le CPIE Côte Provençale.
Ce partenariat a pour objet d'une part, la réalisation d'une **étude de fréquentation mouillage** en vue d'identifier les éventuels besoins en termes d'aménagement de zones de mouillages et d'autre part, **une mission sensibilisation des usagers**, en mer et autour de la lagune.

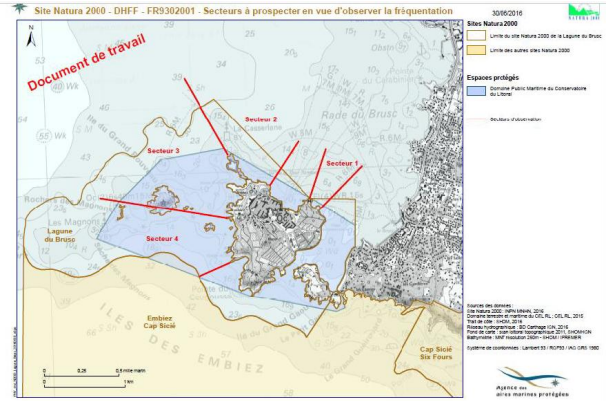

La ville de Six Fours Les Plages a mis à disposition des moyens nautiques et humains afin d'assurer le bon déroulement opérationnel de la mission : une embarcation semi-rigide, un pilote, un garde du littoral.
Le CPIE a apporté ses compétences en termes de face à face pédagogique auprès des usagers par la mise à disposition sur la mission d'un agent de sensibilisation.
Une tenue « conservatoire du littoral » a été fournie afin d'unifier la tenue des intervenants et de favoriser l'identification de la Patrouille Nautique (pas de tenue existante estampillée AAMP).

Une articulation a été recherchée avec l'équipe de bénévoles mis en place par la ville de Six Fours Les Plages sur la Lagune du Brusc visant à sensibiliser les promeneurs du site.

Au total, 13 sorties en mer ont été réalisées et 11 sorties ont à terre, entre le 20 juillet et le 20 août 2016**.**
Sur l'ensemble de la mission :

- **91 groupes** de personnes ont été approchées autour de la lagune,
- **50 navires** ont été sensibilisés sur l'archipel des Embiez,
- **de la documentation** a été déposée auprès des loueurs de paddles, de canoë-kayaks et de bateaux sans permis, à la cale de mise à l'eau, aux capitaineries du Brusc et de l'île des Embiez ainsi qu'au restaurant de la lagune.

8. EVENEMENTIEL

L'Atelier Bleu participe chaque année à des évènements grand public à l'échelle locale, départementale ou régionale. Ces actions permettent de faire découvrir le territoire au grand public tout en le sensibilisant aux problématiques et enjeux environnementaux.

En 2016, nous avons participé aux manifestations suivantes :

Les Nauticales (mars)
Présentation de la formation « Guide de Territoire Nautique » à l'occasion de l'Assemblée Générale de France Station Nautique Méditerranée

Fête du quartier de l'Escalet (juin)
Tenue d'un stand d'informations et activités pédagogiques

Fête du Sport et du Nautisme (11 juin)
Rallye aquatique « A l'eau les filles » proposé par les éducateurs sportifs de l'association
Stand Sport Mer Territoire et parcours d'orientation sur la plage

Forum de la Mobilité Durable de La Ciotat (septembre)
Tenue d'un atelier de découverte de la voie douce à vélo

Fête du Parc National des Calanques au Parc du Mugel (1er sept)
Stand de l'association
Café débat Sport Mer Territoire
Accueil en sentier sous-marin

Forum des associations de La Ciotat (5 septembre)

Tenue d'un stand d'informations

Chiffres clés : **6 évènements couverts en 2016**

Les évènements suivants ont été organisés à la Bastide du Mugel :

Initiatives Océanes / Calanques Propres (28 mai)
Pour cette journée, nous proposons chaque année une opération de nettoyage terrestre et sous-marin (plongeurs bouteilles) des calanques du Mugel et de Figuerolles. Cette action est menée en partenariat avec les associations Surfrider et Mer Terre, et avec la présence des gardes du Parc National des Calanques. Cette année un groupe de 20 plongeurs sont venus s'essayer aux suivis bio durant le we (4 plongées dont le nettoyage).

Fête de la Nature (18, 21 et 22 mai)
La Fête de la nature, ce sont 5 jours de manifestations gratuites au contact direct de la nature. Nous avons proposé :

- Un jeu de piste « l'Homme et la Nature »
- 3 Balades découvertes : « A la découverte des oiseaux », « Les petits naturalistes », « Les 1001 facettes du Mugel»

Chiffres clés : **Les évènements organisés par l'Atelier Bleu ont réuni plus de 100 personnes en 2016.**

9. CLUB DE PLONGEE ATELIER MER

Le club est affilié à la Fédération Française d'Etudes et de Sports Sous-Marin (FFESSM) (Club n° 12130232) et à Longitude 181.
En 2016, le club associatif a été ouvert la grande majorité des samedis, dimanches et jours fériés, de mars à novembre.

Au vu des difficultés pour un club de plongée associatif d'atteindre un équilibre financier tout en proposant un panel de sorties de loisirs et de formations qualifiantes a contraint l'association à se séparer du salarié en charge de la coordination administrative du club en avril 2016.

D'avril à décembre 2016, le club n'a fonctionné que grâce à l'implication de ses adhérents et bénévoles

En 2016 l'Atelier Mer totalise 845 plongées, impliquant plus de 360 demi-journées de présence des bénévoles.

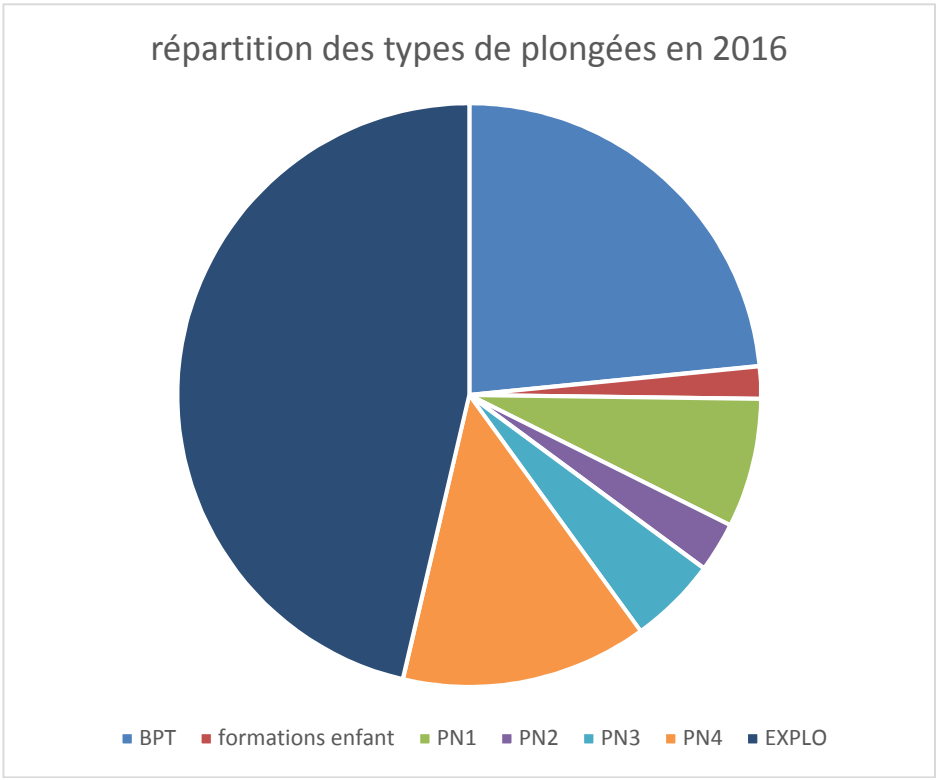

Les temps forts de 2016 :

L'Atelier Mer étend son territoire d'observations de la calanque de Port d'Alon de Saint-Cyr, en passant par la Pointe Fauconnière et l'Ile Verte, jusqu'aux sites de plongées de Cassis et la Cassidaigne.

- En Septembre, l'Atelier Mer a participé pour la quatrième année consécutive aux comptages Mérous, Corbs et Nacres organisés par le Parc national des Calanques et la commission biologie de la FFESSM sur les sites de Cassis, notamment dans les zones de non-prélèvements.

- A l'occasion de la fête du Parc National des Calanques, les bénévoles de l'Atelier Mer ont organisé des sentiers sous-marins gratuits à destination du public pour faire découvrir cette activité et les petits fonds marins du Mugel.

- Une formation niveau 4 organisée depuis octobre 2015 et concernant 5 plongeurs adhérents permet à l'Atelier Mer de compter 5 Guides de palanquée supplémentaires en 2016 !

- Le 8 et 9 octobre 2016 s'est déroulé à la Ciotat la manifestation « 50 ans d'apnée autour de Jacques Mayol ». L'Atelier Mer a contribué à cet évènement en organisant gratuitement des sentiers sous-marins à la plage des Capucins pour faire découvrir cette activité et les petits fonds marins au public.

- Enfin, une demi-douzaine des bénévoles de l'Atelier Mer ont assuré la mise en sécurité et l'entretien (peinture, porte…) du local de plongée de la plage du Mugel.

10. MER & HANDICAP

Les activités aquatiques développées par l'Atelier Bleu ont pour objectif de faire découvrir en toute sécurité la diversité des paysages marins, d'éveiller le public à la fragilité des écosystèmes, de susciter et d'accompagner le changement de comportement.
Cependant, force est de constater que le public handicapé est rarement pris en compte dans les projets développés. La difficulté d'accès aux sites, l'absence de matériel adapté, mais aussi le manque de formation des professionnels du secteur, en sont les principales causes.

Nous avons fait face en 2013 à l'arrêt du soutien du projet par les partenaires financiers historiques, souhaitant s'orienter vers de nouveaux projets. Nous ne pouvions nous résigner cependant à ce que cela s'arrête, au vu des retours des personnes ayant vécu cette expérience, et de l'intérêt général d'un tel projet. Nous avons poursuivi cet accueil en 2014 et 2015 sur nos fonds propres, mais ce choix n'est pas durable en l'absence de partenaires.
En 2016, nous avons obtenu un soutien du Conseil départemental du Var ainsi que de la fondation AG2R La Mondiale, qui nous a permis d'initier les actions suivantes, poursuivies en 2017 :

- Réflexion pédagogique pour un accueil spécifique des personnes à mobilité réduite ainsi que pour un accueil mixte favorisant l'échange et l'intégration des personnes en situation de handicap.
- Sur le site de Port d'Alon, sur la commune de St Cyr sur mer, un aménagement a été mis en place permettant la mise à l'eau en autonomie des personnes à mobilité réduite.
- 4 groupes ont été accueilli sur la période, provenant de structures partenaires (le CAT La Farigoule (13), le Centre de Rééducation Professionnelle de l'A.P.S.A.H. (87) et le centre hospitalier spécialisé de Valvert (13))
- Organisation de temps d'échange et de partage d'expérience sur l'accueil des personnes en situation de handicap au sein de nos réseaux et en particulier au sein du réseau des CPIE avec l'animation d'une réunion téléphonique intitulée « CPIE et publics en situation de handicap : démarche éducative et outils »

Le projet s'appuie sur des partenariats existants, et notamment avec des structures directement concernées par le handicap : l'APSAH (Limoges), Collège Coin Joli, Institut Arc En Ciel, Hôpital Renée Sabran, Hôpital de la Conception, Clinique des 3 Cyprès, IME Le Paradou, CATTP, Association Voile au large, Centre les Hirondelles, CEPDA Raimusade, Jardin de l'espérance, CAT LA Farigoule …

VII. POLE ACCOMPAGNEMENT & FORMATION

L'Atelier Bleu œuvre pour renforcer la mobilisation des différents acteurs en faveur du développement durable : établissements publics, entreprises et collectivités territoriales.
En termes de mode d'actions, il agit en proposant **l'accompagnement des acteurs du territoire** par :

- Des actions de **formations**,
- Des actions **d'animation territoriale**.

1. FORMATION DES ACTEURS SOCIO-ECONOMIQUES

L'association est déclarée « organisme de formation » auprès de la Préfecture des Bouches du Rhône depuis 2005.Les formations développées par l'Atelier Bleu émergent de partenariats avec les acteurs du territoire et les prescripteurs des formations concernées : UPACA, UVPLR, CROS, Parc Nationaux, CNFPT, Agefos PME, Uniformation…
Les compétences mises en œuvre lors de ces formations sont centrées sur les techniques de communication et de sensibilisation, et la connaissance des acteurs et des enjeux de gestion du territoire - celles-ci étant appliquées à des univers professionnels différents.
A ce jour, 2 branches professionnelles ont été investies :

- **Les métiers de la plaisance,**
- **Les métiers de la jeunesse et des sports**

En 2016, la formation et l'accompagnement des élus ont été investis par l'intermédiaire d'un nouveau concept : **les Eductours**. Ce concept a été rendu opérationnel sur la thématique de la gestion environnementale à destination des élus du littoral.

Enfin, un premier **catalogue de formation** a été initié afin de promouvoir ce pôle d'activité qui se confirme au sein du CPIE.

Chiffres clés 2016 :
Part au CA 2016 : 80 000€
14 sessions de formations **341 stagiaires** **3 674 h-stagiaires**
30 journées-intervenants (hors préparation)

a. Les professionnels des ports de plaisance

Le CPIE intervient sur 2 thématiques de l'itinéraire de formation des agents des ports de plaisance :

- **la gestion environnementale portuaire,**
- **le droit portuaire.**

Depuis 2007, le CPIE intervient dans la formation des agents portuaires sur la gestion environnementale portuaire (formation de 21h). Cette intervention se fait en collaboration avec UPACA (Union des Ports de Plaisance PACA) et le service Mer du Conseil Régional PACA.
Grâce à cette formation, les participants sont capables de participer activement à la gestion environnementale de leur port de plaisance. Le CPIE CP apporte notamment son expertise sur la communication par les agents auprès des usagers.

3 sessions ont été organisées en Paca : 2 à destination des ports à gestion privée avec le soutien de l'Agefos PME PACA et 1 à destination des ports à gestion publique via le CNFPT.

BORMES-LES-MIMOSAS

La commune a accueilli une formation « Port propre »

La commune de Bormes-les-Mimosas a été choisie pour recevoir 16 stagiaires employés dans plusieurs ports du Var et des Alpes-Maritimes, dans le cadre d'une formation « Port propre » dispensée par l'Atelier bleu en collaboration avec l'union des ports de plaisance de Provence-Alpes-Côte d'Azur-Monaco (UPACA).

La formation, de trois jours, s'est déroulée cette semaine dans la salle Ferrero à la Favière. Bormes n'a pas été choisie par hasard, puisque le port de la cité du mimosa fut l'un des tout premiers à recevoir la certification AFNOR « Ports propres » pour sa gestion environnementale.

Les stagiaires ont découvert les installations du port de Bormes certifié «port propre». (Photo B. K.)

Une démarche éducative

Sous la conduite de Véronique Tourrel-Clément, déléguée générale de l'UPACA, et de Christelle Lenoligne-Masciel, chef de projet formation du centre permanent d'initiative de l'environnement PACA, les stagiaires ont appris à agir pour l'environnement, à sensibiliser les plaisanciers et usagers des ports et à former leurs collègues.

« Cette formation est un des éléments obligatoires pour obtenir la certification, souligne Christelle. *Elle s'adresse à toutes les personnes qui travaillent sur les ports de plaisance, tous métiers confondus. »*

Après un cours théorique, jeudi, les stagiaires ont visité les infrastructures du port de Bormes sous la conduite de Didier Abba, maître du port, et de Jean-Pierre Gastaud, le directeur. Ces derniers ont mis l'accent sur les engagements et les installations réalisées dans le port envers l'environnement : l'éducation, la sensibilisation, la gestion des déchets, la gestion de l'eau, les économies d'énergie ou encore la lutte antipollution.

« Il s'agit aussi de souligner les impacts positifs comme l'aménagement d'herbiers artificiels pour les poissons juvéniles, explique Véronique Tourrel-Clément. *Dans chaque ville, le port est un lieu attractif qui attire les visiteurs et les promeneurs sur les quais. »*

Au terme de cette formation, les stagiaires seront capables de participer à la gestion environnementale portuaire de leur port de plaisance.

Par ailleurs, à l'occasion de cette formation, un film de promotion des « ports propres » a été tourné à Bormes avec aussi des séquences réalisées à Cavalaire et au Lavandou.

B. K.

La plaisance en chiffres

La plaisance en PACA côté chiffres:
135 ports de plaisance proposent 60 000 anneaux le long du littoral provençal et azuréen.
La PACA constitue la plus grosse région européenne au niveau de la plaisance. La région représente 20 % de la plaisance mondiale dont 60 % de la grande plaisance (unités de plus de 24 mètres), plus particulièrement dans les Alpes-Maritimes et le Var.
31 ports sont certifiés « ports propres » dont une douzaine dans le Var.

Le CPIE a co-animé une session en Occitanie pour la 2e année avec le soutien de l'UVPLR et l'Agefos Pme LR.

Enfin, un nouveau partenariat a été engagé pour animer cette formation pour les ports de Corse avec le soutien de l'OEC et du Cnfpt Corse.

Pour la 2e année, le CPIE organise une formation de 14h à destination des gestionnaires et des autorités portuaires sur le Droit des ports de plaisance. Il s'appuie sur l'animation d'une avocate, spécialiste du sujet. Deux sessions ont été réalisées en 2016.

Ces six formations ont concerné 80 personnes en 2016 soit 1596 heures stagiaires.

b. Les professionnels de la jeunesse et des sports

Deux formations ont été proposées aux socioprofessionnels de ce secteur d'activités :

- Guide de territoire nautique,
- Centre Ecohérent

Guide de territoire nautique

Initiée en 2012, l'initiative Sport Mer Territoire a produit deux dispositifs visant à favoriser le lien entre sportifs et gestionnaires du littoral. **L'accompagnement des encadrants de sports nautiques** est le 2é volet de cette opération régionale. La formation **Guide de territoire nautique** est issue de ce dispositif. Elle a pour objectif d'amener les encadrants de sports nautiques à envisager la mise en œuvre de leur métier d'une façon différente en leur proposant d'acquérir des compétences complémentaires pour proposer à leurs publics une offre d'activité centrée, non plus principalement sur le support, mais aussi sur le territoire : sa découverte, ses enjeux, sa gestion.

Le déploiement de la formation a concerné trois niveaux :

- **formation des encadrants déjà en poste ou bénévoles,**
- **formation des encadrants des collectivités locales,**
- **formation de futurs encadrants du BP JPES Activités Physiques Pour tous.**

Trois communes (La Ciotat, St Raphaël et Fréjus) ont exprimé leur intérêt de former leurs agents. Il s'agit en 2017 de mobiliser le CNPFT avec leur appui.

Le module Guide de Territoire Nautique a été intégré au **BP JEPS Activités Physiques pour Tous, mention mer et littora**l, organisé par le **GRETA Aix Marseille** dans le cadre de la commande publique de la région.
Cette session de BP a été ouverte en septembre 2016 et le module Guide de Territoire Nautique est programmé entre **mars et juin 2017**. Un travail préparatoire a été engagé avec le GRETA D'Aix Marseille.

Deux sessions de formations ont été organisées pour les encadrants déjà en poste (salariés ou bénévoles :

- Une dans les Bouches du Rhône pour les encadrants intervenant en particulier sur le territoire du **Parc National des Calanques,**
- Une dans le Var en particulier pour les encadrants intervenant sur l'Aire d'Adhésion du **Parc National de Port Cros**.

Un partenariat avec **Uniformation**, OPCA des sports, a été formalisé afin que les salariés dont la structure employeuse cotisant à Uniformation bénéficient d'une prise en charge totale des frais pédagogiques.
Les contenus pédagogiques ont été adaptés en fonction du territoire de réalisation, en particulier via l'implication du ~~e~~ **Parc National de Port Cros**.
En parallèle, un important travail de **mobilisation des participants** a été entrepris :

- **création d'une base de données des structures employeuses et bénévoles,**
- **création d'un support de communication,**
- **mailing et communication.**

Une convention de partenariat a été signée avec **France Station Nautique Méditerranée** afin que les bases nautiques labélisées Station Nautique participent activement à la promotion de la formation (conférence de presse le 18 mai pour valoriser ce partenariat)
Les
Ainsi, malgré ce dispositif de communication, les 2 sessions ont dû être annulées faute de participants.

L'approche proposée par Guide de Territoire Nautique est innovante et demande d'être portée à connaissance et argumentée. Et la communication en directe est à poursuivre en 2017.

Une formation pour les pros des sports nautiques

Une convention a été signée, hier, à la base nautique pour officialiser la chose

En France, 35 stations nautiques sont labellisées. Des labels décernés par l'association France station nautique (FSN) aux sites ayant fait l'objet d'une évaluation et ayant des organes locaux d'animation et de développement des activités nautiques à finalités sportives et touristiques.
Parmi elles, seules neuf disposent du gage de qualité suprême, à savoir 4 étoiles, dont La Ciotat. Alors, pour toujours mieux protéger et enrichir l'attractivité dont bénéficie la ville, le CPIE Côte-Provençale (Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement) a proposé à la station de lancer une formation pour accompagner les encadrants - et les gérants - de sports nautiques dans l'évolution de leurs métiers. Hier, les choses sont donc devenues officielles avec la signature d'une convention.
Pour l'occasion, Guy Patzlaff, 1er adjoint au maire; Gérard Marty, président de France station nautique Méditerranée (qui regroupe 10 villes) et Marcel Bontoux, président de l'Atelier bleu, étaient réunis à la base nautique. Et ils étaient tous emballés par le discours de Chrisstelle Masclef, chef de projet formation au CPIE (*photo ci-dessus*), qui a répété plusieurs fois que cette formation "*répond également à un besoin du public qui souhaite, de plus en plus, découvrir son territoire via le sport nautique*".
Intitulé "guide de territoire nautique", l'enseignement à venir propose en fait de répondre à des constats en donnant les capacités aux professionnels de développer une offre d'activités adaptées aux enjeux de gestion du territoire. En outre, un levier pour favoriser le lien entre les parties prenantes du littoral : usagers, gestionnaires, et partenaires sur le terrain.
Gérard Marty a d'ailleurs tenu à rappeler que "*le but est surtout de mettre en place des échanges et des innovations au niveau des différentes stations sur un territoire où l'on développe de plus en plus un outil d'excellence*". Et d'ajouter que "*c'est également une réponse à une attente forte dans le cadre du développement durable du tourisme nautique*".
Une formation qui s'inscrit dans la même lignée que le traité européen signé à Bruxelles en 2014 dans lequel il était question de contribuer à protéger le site, préserver l'écosystème, promouvoir les activités nautiques ainsi que contribuer à la progression du développement durable au sein de la filière.

Gérard Marty et Marcel Bontoux (en médaillon) ont signé la convention, entourés notamment de Guy Patzlaff et Richard Molinès. PHOTOS C.P.

Deux sessions prévues

Réellement impliquée dans ce projet, Chrisstelle Masclef aura travaillé pendant quatre ans avec son équipe pour développer et faire émerger cette formation "*unique en France*". Et si elle n'est pas diplômante pour l'instant, "*on met tout en œuvre pour que la préfecture maritime la reconnaisse*", précise la jeune femme.
Deux sessions de formation sont d'ores et déjà prévues : les 27-28 septembre et 15-16 novembre à Hyères (en partenariat avec le Parc National de Port-Cros) et les 18-19 octobre et 6-7 décembre à La Ciotat. L'occasion pour les pros du métier d'encore mieux maîtriser les spécificités méditerranéennes tout en prenant part au développement durable.
Guy Patzlaff a été séduit au point de mettre en garde la chef de projet : "*Attention à ne pas vous faire piquer l'idée, penser à la faire certifier ou à la déposer*". De son côté, Chrisstelle Masclef espère surtout que "*la mayonnaise prendra*" afin de "*toucher un maximum de professionnels*".

Carine PALMI

Démarche « Centre Ecohérent »

En mars 2016, le CPIE a ouvert le cycle des **formations collectives du dispostif Ecohérent sur le thème de l'Environnement et du Développement durable.** En novembre, le CPIE a cloturé le cycle avec une **formation** sur la « Mer et le littoral ». Entre ces deux dates, 4 formations par le CPIE du Pays d'Aix et ressources Ecohérent 13.

ont été assurées le Loubatas, pôles

L'ensemble des formations a grandement satisfait le personnel de centres de loisir, qui ont pu retrouvé les outils et documentation sur le **site internet dédié**, créé par les pôles ressources.

Depuis le printemps 2016, le CPIE **accompagne individuellement** les centres de l'Abeille et de Bucelle à La Ciotat, sur la mise en place d'un projet autour des économie d'énergies.

Le 1er décembre, une journée de restitution a eu lieu au CPIE du Pays d'Aix, de façon à faire le bilan de la première année du dispositif et à envisager collectivement la deuxième. Comme pour les formations, le taux de participation était maximal, à savoir **20 participants** et l'enthousiasme fort.

c. Les élus du littoral : Eductours Ports Propres

En partenariat avec la **Région** Provence-Alpes-Côte d'Azur, **l'Union des Ports de Plaisance** Provence-Alpes-Côte d'Azur et Monaco et **l'Agence de l'Eau** Rhône-Méditerranée-Corse, le **CPIE** à co-créé les premiers Eductours Ports propres, vers une gestion environnementale portuaire d'excellence. Ils ont eu lieu dans 3 ports : **Beaulieu sur Mer** le 27 octobre, **Cavalaire** le 8 novembre et enfin **La Ciotat** le 29 novembre, couvrant ainsi tout le territoire régional.

Sous forme de demi-journées, les éductours étaient composés de plusieurs temps forts : visites de terrain des installations Ports Propres sur les ports, ateliers débats, conférences de presse.

Ces évènements ont favorisé **découvertes, échanges et coopération entre élus du littoral et**

gestionnaires de port de plaisance de la région. Au total, 120 personnes, élus et gestionnaires de ports y ont participé.

d. Promotion - Valorisation : Catalogue formation/accompagnement

Un premier travail a été engagé afin d'établir un catalogue des formations et des accompagnements proposés par le CPIE.

2. ANIMATION TERRITORIALE

En 2016, l'accompagnement par l'animation territoriale s'est réalisé à deux niveaux :

- **Régional avec l'animation** de la **Communauté des Sentiers sous-marins et d'une démarche qualité associée,**
- **Local,** par le lancement de la deuxième phase de la **DDMarche** pour la Communauté d'Agglomération Sud Sainte Baume.

a. Communauté des Sentiers sous-marins

La communauté des randonnées subaquatiques accueille à l'échelle de la façade 21 sites animés par 16 opérateurs aux statuts différents : associations d'éducation à l'environnement majoritairement, collectivités ainsi qu'une structure commerciale.

Au 31 janvier 2016, 13 opérateurs de sentiers sous-marins ont signifié, par une lettre d'engagement, leur volonté de s'impliquer dans la poursuite des travaux menés en 2015 et en particulier en remplissant et communiquant une grille d'auto-évaluation de leur sentier sous-marin. Dans le courant de l'année, d'autres structures se sont jointes à la démarche. Aujourd'hui ce sont 17 structures opératrices de randonnées subaquatiques ou souhaitant l'être qui participent aux travaux menés par la communauté.

Ainsi, en 2016, le CPIE Côte Provençale s'est efforcé de poursuivre la dynamique engagée en passant à une étape de test des outils créés mais aussi par la réalisation d'un séminaire de travail en décembre et la création de nouveaux outils.

En décembre 2016 un séminaire de travail réunissant 12 structures membre de la communauté a été organisé, avec l'objectif de concrétiser la démarche qualité engagée pour valoriser les sentiers sous-marins en tant qu'activité éco-touristique et outil d'accompagnement de la gestion du territoire.

La démarche se poursuit en 2017 avec notamment l'élaboration de documents de communication et la poursuite des travaux sur la formation des encadrants.

b. DDMarche avec la Communauté d'Agglomération de Sud Sainte Baume

L'Atelier Bleu a assuré l'accompagnement des élus de la Communauté d'Agglomération Sud-Sainte-Baume dans la mise en place d'un projet de développement durable pour leur territoire. Cet accompagnement a été réalisé via l'approche participative « DDMarche » développée par la Caisse des Dépôts et Consignation et l'Union Nationale des CPIE.

Durant l'année 2016, le Comité de pilotage de la démarche s'est réuni 4 fois.

Un diagnostic du territoire et de ses enjeux a été réalisé notamment via des rencontres d'acteurs pour les élus. Suite à ce travail, 14 fiches action ont été rédigées, et 3 ont été mises en route, donnant lieu à plusieurs actions sur le territoire en 2016 :

1/ Aide à la rédaction du rapport développement durable

2/Journées d'information des élus sur diverses thématiques du développement durable

Ces journées de mobilisation, appelées Eductours, ont pris la forme de visites sur site, assorties de conférences de personnes ressources du territoire et du sujet, puis d'échanges autour des enjeux associés à la thématique en question sur le territoire spécifique de la communauté d'agglomération. 3 EducTours ont été préparés sur les thématiques suivantes : Trame verte et bleue, déchets et circuits courts. Malheureusement, une démobilisation progressive au cours de l'année des élus a abouti à l'annulation de deux de ces EducTours. L'EducTour sur les circuits courts a été reporté à janvier 2017 et a également dû être annulé.

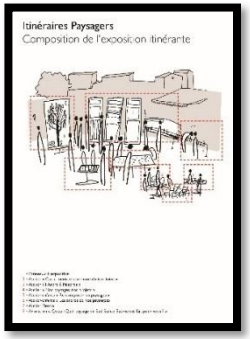

3/ Projet itinéraires paysagers : Une exposition « Sud-sainte-Baume : un territoire, des paysages, des démarches »

Le CPIE a créé, en collaboration avec Pierre David, paysagiste, cette exposition « tout public » destinée notamment à permettre au citoyen de voir dans le paysage autre chose qu'une carte postale. Chacun peut ainsi prendre conscience qu'il en est acteur et a son mot à dire aux côtés des spécialistes.

Le projet était de « mettre en exposition » les études paysagères techniques développées par la DREAL, le Parc Naturel Régional de la Sainte-Baume, le CAUE, les collectivités dans le cadre de leur projet de territoire.

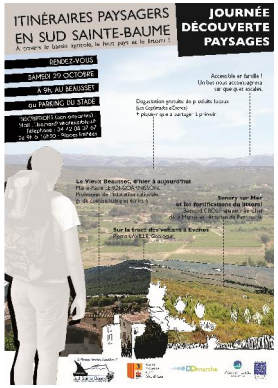

LE BEAUSSET

Un passionnant périple touristique

« Partez à la découverte des paysages de Sud Sainte Baume... » C'est ce qui était proposé hier, au départ du parking du stade municipal, par Lisa Bernardin, de l'association l'Atelier bleu Sud Sainte-Baume sous l'égide, précisément, de la communauté d'agglomération éponyme. Intitulée « Itinéraires paysagers à travers le bassin agricole, le haut pays et le littoral », cette pertinente initiative a regroupé plus de trente personnes, toutes générations confondues. Elle été prise en charge par trois guides bénévoles férus d'histoire et de patrimoine : Marie-Paule Leroi-Goamisson, de l'amicale des Cabanes du Beausset bas, pour une visite du Beausset intra-muros, de ses ruelles médiévales et de ses hauts lieux avec photos anciennes à l'appui; Pierre Laville, géologue varois, qui a conduit les visiteurs sur la trace des volcans d'Evenos; et Bernard Cros, ingénieur en chef de la Marine et historien du patrimoine, qui a emmené les participants du côté de Sanary et des fortifications du littoral. Sur le coup de midi, une pause pique-nique a été mise sur pied à Nèbre, place de la Caranque, où les visiteurs ont pu déguster les fameuses Capilotades d'Evenos tout en s'extasiant sur le magnifique panorama entourant le site.

J. L.

Organisée sur l'initiative de l'Atelier Bleu, cette balade didactique a connu un réel succès. (Photo J. L.)

L'exposition a été présentée au public en trois occasions lors de marchés et de la visite grand public « Itinéraires paysagers en Sud Ste-Baume ». Elle a été accompagnée par l'organisation d'ateliers participatifs invitant les habitants à s'exprimer sur leur cadre de vie.

4/ Forum « Mobilités durables »

Le CPIE a organisé le forum « Mobilités durables, bougez autrement ! » en collaboration avec la communauté d'agglomération Sud Ste-Baume à la Maison du terroir et du patrimoine de La Cadière d'Azur le 21 septembre 2016. Le CPIE a mis en place l'exposition « Faisons face aux changements climatiques » qui se compose de 13 panneaux, et a organisé une table ronde à destination des élus et des professionnels dont le sujet était le suivant : « Concilions mobilité durable et tourisme ».

8

LA CADIERE D'AZUR

"Mobilité durable" : des pistes pour se déplacer autrement

C'était une première, organisée à la Maison du terroir et du patrimoine, ce qui explique sans doute que la journée sur le thème des "Mobilités durables, ou comment se déplacer autrement" n'a pas suscité un grand intérêt de la part du public. Au programme, une table ronde sur le thème "Concilions mobilité durable et tourisme", à laquelle assistaient quelques élus des communes de Sanary, Saint-Cyr, La Cadière et Signes, ainsi que des représentants associatifs. Au programme aussi, des essais gratuits de vélos électriques et une séance de contes pour enfants.

Parmi les activités de cette journée, une table ronde était réservée aux élus et représentants associatifs. (Photos L.)

Une première approche

Tout au long de cette journée, ont donc été évoqués les changements de comportements afin de mettre en lumière des manières de se déplacer respectueuses de l'environnement et génératrices d'économies des ressources naturelles.
Pour autant, la quasi-totalité du territoire de Sud Sainte-Baume se trouve en zone rurale, ce qui demande une réflexion, voire des investissements, afin d'encourager les changements de mentalités par la mise en place de moyens de déplacement adaptés.
Mais à l'évidence, l'idée d'organiser une telle journée était bonne et mérite d'être creusée.

L.

Des initiations au vélo électrique étaient également proposées.

Deux professionnels ont mis en place un stand et proposé l'essai de vélos électriques ; et une animatrice du CPIE a organisé une séance de contes pour enfants.

c. Plateforme collaborative ECOREM

Courant 2016, il a été décidé de fermer la plateforme Ecorem au 31 décembre 2016. La plateforme hébergeait en 2016 4 sites collaboratifs encore actifs :

- Le site du réseau Mer, (www.reseaumer.org)
- MedObsSub,
- Les sentiers sous-marins de Méditerranée,
- Le site du CCRM.

Ces 4 sites ont été transférés sur d'autres supports web afin de leur permettre de poursuivre leur route sans la plateforme Ecorem.
ECOREM sera définitivement fermé au cours du 1er trimestre 2017.

Cette plateforme aura apporté son soutien au développement de bon nombre de projets collaboratifs et surtout aura encouragé des pratiques collaboratives en région PACA mais aussi outre-mer (Sentinelles du récif) et en Méditerranée.

VIII. BILAN FINANCIER

Le budget au 31 décembre 2016 est de : 505 520€
Il était au 31 décembre 2015 de : 559 309 €
Soit une diminution de 11 %.

Le résultat net est de : + 12 237 €
Par rapport à l'exercice précédent, le résultat qui était de +2758 € s'est amélioré de 9 479 €.

Le résultat bénéficiaire vient en augmentation des fonds propres qui étaient de 206 340 € au 31 décembre 2015.

Au 31 décembre 2016 l'équilibre financier reste appréciable :

- la trésorerie nette est positive + 232 740 €
- les autres actifs d'exploitation + 317 330 €
- couvrent les passifs d'exploitation et les provisions pour charges + 352 054 €

1. ANALYSE PAR POLE D'ACTIVITE

	2016		2015		2014	
	Montant (en k€)	%	Montant (en k€)	%	Montant (en k€)	%
SCOLAIRE/JEUNES	159	37%	93	22%	105	20%
DMML (Ecotourisme Mer et Littoral)	64	15%	95	19%	144	27%
MOBILISATION CITOYENNE	74	17%	185	41%	240	46%
ACCOMPAGNEMENT ET FORMATION	133	31%	85	18%	34	7%
TOTAL	**430**		**458**		**523**	

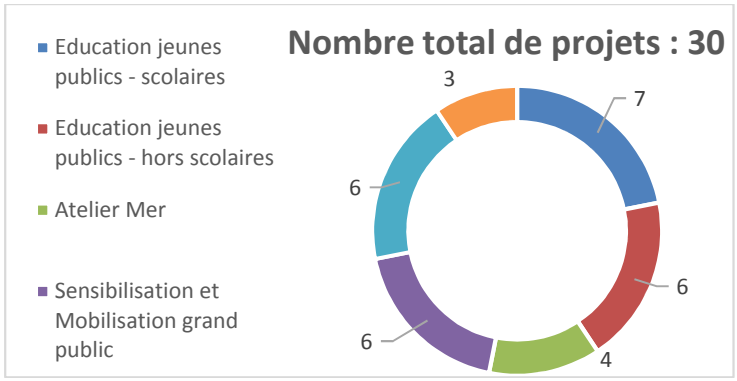

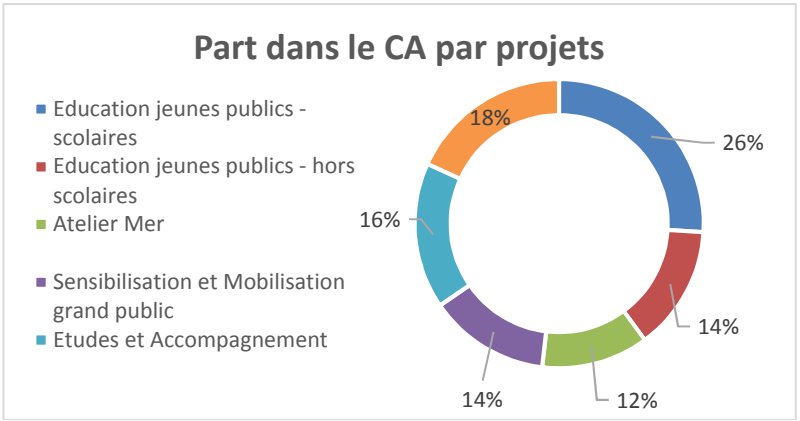

Scolaire/Jeunes

Les projets d'éducation, qu'il s'agisse de l'accueil ponctuel scolaire, des parcours et interventions en classe et sur sites et des projets co-construits avec des acteurs du territoire (Parc des Calanques, centres sociaux…), représentent presque 1 projet sur 2 (13 sur 30), et plus d'1/3 du CA de l'année.

L'accueil ponctuel de scolaires, facturé sur devis, connaît un succès qui ne faiblit pas, et permet de compenser les projets co-financés ainsi que les déficits sur les activités historiques d'accueil en stages d'été et les activités périscolaires.

Nous avons remporté en 2015 un marché public pour 4 ans d'éducation à l'environnement et au développement durable des écoles en Sud Sainte Baume, en 2016 avons commencé pour deux ans un parcours pédagogique sur l'eau concernant 50 classes sur le bassin de l'Huveaune dans le cadre du contrat de rivière.

Ce pôle s'est également développé vers l'accompagnement des équipes éducatives, et la construction de projets de projets tournés vers des publics dits spécifiques (social, vieillesse, handicap), notamment grâce aux partenariats avec le Parc National des Calanques.

DMML (Découverte du milieu marin et littoral)

Ce pôle, qui compte les sentiers sous-marins réalisés sur trois sites l'été et l'Atelier Mer – club de plongée associatif, voit sa part diminuer.

Cela s'explique par le départ non remplacé du salarié en charge du club de plongée, qui n'a fonctionné à partir d'avril 2016 qu'avec le seul engagement des bénévoles.

Mobilisation citoyenne

La part dans le CA a encore diminué, les projets de sensibilisation, sciences participatives et mobilisation citoyenne supportant la baisse des soutiens financiers des partenaires institutionnels.

Nous avons développé depuis 2015 une ouverture sur plusieurs thématiques, comme le jardinage au naturel, la réduction des déchets plastiques, ou la mobilité durable et l'alimentation. Ceci nous a permis de nouer des liens avec des services diversifiés, de nous inscrire dans de nouveaux dispositifs (contrats de milieux…), même si cela se traduit par une multiplication de « petits dossiers » à déposer et alourdit la charge administrative.

Accompagnement et Formation

La part dans le CA comme dans les projets augmente.

Le positionnement comme « centre de ressources » du CPIE porte ses fruits, et la montée en compétences sur la formation, l'accompagnement des territoires (EducTours), et sur des sujets spécifiques (gestion portuaire d'excellence par exemple) s'est traduit par de nouveaux projets. La DDMarche, accompagnement proche de l'Agenda 21 pour des territoires plus modestes, d'une année en Sud Sainte Baume, a également ouvert de nouvelles perspectives à ce pôle.

2. *ANALYSE COMPAREE DES BUDGETS 2015 / 2016*

Globalement, la vente de services, notamment sur de la formation professionnelle, a fortement augmenté en 2015, en réponse à la baisse des financements publics, et est restée stable en 2016. Cela nous permet de continuer à proposer des projets en y apportant parfois une part plus importante d'autofinancement, et de continuer nos activités associatives peu rémunératrices (club de plongée, stages d'été, écobalades…).
Depuis deux ans l'équipe du CPIE est mobilisée pour s'adapter à ces évolutions de nos métiers et de nos modes d'actions ; cela porte ses fruits, et leur **investissement personnel (auto-formation, polyvalence…), est à saluer en conclusion de ce rapport.**

a. Analyse des produits

Les produits d'exploitation sont de : 502 417 €

- Services et prestations 201 863 € soit 40 % (41% en 2015)
- Subventions actions 270 222 € soit 54 % (50% en 2015)
- Autres Produits 30 332 € soit 6 % (9% en 2015)

Par rapport à l'exercice précédent :

- les services et prestations ont augmenté de 1 % : stabilisation depuis l'an dernier, mise en avant de voies de développement (formation, écotourisme)
- les subventions actions ont augmenté de 4 % : repositionnement réussi sur de nouvelles thématiques, et insertion dans les dispositifs territoriaux (Parc National, contrat de milieu)
- les autres produits ont diminué de 3 % sans que ce dernier poste soit significatif pour l'analyse des produits :
  - **Transfert de charges :** diminution due aux nouvelles contraintes pour l'embauche de contrats aidés**.**
  - Notre capacité à mobiliser les fonds privés s'est aussi améliorée : nous avons atteint l'objectif fixé début 2016 (25 000€).

b. Analyse des charges

Les charges d'exploitation sont de : 491 148 €

- Frais de fonctionnement 150 637 € soit 31 % (23 % en 2015)
- Frais de personnel 315 171 € soit 64 % (75% en 2015)
- Amortissements et provisions 25 059 € soit 5 % (2% en 2015)

Par rapport à l'exercice précédent :

- les frais de fonctionnement ont augmenté de 11 %, du fait d'une augmentation de la sous-traitance pour parer à la réduction de l'équipe, et malgré la « chasse » aux frais inutiles poursuivie (assurances, photocopieurs…)
- les coûts de personnel ont diminué de 24 %, bénéficiant de la réduction de la masse salariale et de son impact sur les provisions pour congés payés notamment, et malgré le chevauchement sur le poste de direction, qui a été réduit au minimum. Nous avons pu bénéficier d'exonération de la taxe sur les salaires et d'une baisse importante de taxes liée au passage de l'équipe sous la barre des 9 ETP
- les amortissements et provisions ont augmenté du fait de la mise en place d'une provision IFC (Indemnités de Fin de Carrière), ce qui n'avait jamais été réalisé.